

Rapport de gestion

Exercice 2024



Proconseil Sàrl

Avenue des Jordils 3

Case postale 1080

1001 Lausanne

www.prometerre.ch

Impression : Ideaprint

Edition : Proconseil Sàrl

Textes : collaboratrices et collaborateurs de Proconseil

Photos : ©Proconseil et externes

Table des matières

1. Acquisitions de références de base et développements de prestations.....	3
1.1 Réseaux d'observation.....	3
1.2 Groupes de travail et commissions techniques.....	3
1.2.1 Plan phyto VD.....	4
1.2.2 Energies renouvelables.....	4
1.2.3 Plan d'action Sol.....	4
1.2.4 Commission technique « sol » d'AgroImpact.....	4
1.2.5 Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère.....	4
1.2.6 Paquet Lait VD.....	5
1.2.7 Groupe intercantonal construction.....	5
1.2.8 Flavescence dorée, drosophila suzukii, Vitiswiss.....	5
1.2.9 Groupe de travail Gest'Alpe.....	5
1.2.10 Groupe consultatif d'experts Star'Terre.....	6
1.2.11 Conseil de Fondation pour la formation des métiers de bouche.....	6
1.2.12 Projet de centre d'essais de Grange-Verney.....	6
1.2.13 Groupe de travail pour la protection des eaux.....	6
1.3 Expérimentation à la ferme.....	6
1.3.1. Essais/démonstrations en viticulture.....	7
1.3.2. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso, bio.....	7
1.3.3 Association blé-féverole.....	7
1.3.4 Répulsifs alternatifs pour les corneilles.....	8
1.3.5 Colza, essai variétal en extenso.....	8
1.3.6 Analyses de sève et oligoéléments.....	9
1.3.7 Lutte contre les vivaces.....	9
1.3.8 Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils).....	9
1.3.9 Prairies temporaires.....	9
1.3.10 Couverts végétaux en viticulture.....	10
1.3.11 Essais fumure luzerne.....	10
1.3.12 Essais luzerne et esparcette à Grange-Verney.....	10
1.4 Réseaux d'exploitations pilotes.....	10
1.4.1 Essai affouragement de tourteau de colza.....	10
1.4.2 Lutte contre l'aulne vert.....	11
1.4.3 Projet optimisation fumure azotée (HPN / Syst'N).....	11
1.4.4 Programme AgrEauConseil.....	12
1.4.5 Projet N en viti bio.....	12
1.5 Développement de prestations et formation continue des conseillers.....	12
1.5.1 Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine.....	12
1.5.2 Développement de prestations en gestion.....	13
1.5.3 SA/Sàrl dans l'agriculture.....	13
1.5.4 Projet BasePhyto.....	14
1.5.5 Développement de prestation construction.....	14
1.5.6 Formation continue des conseillers et conseillères.....	14
2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements.....	14
2.1. Communication multimédia.....	14
2.1.1. Site internet.....	14
2.1.2. Réseaux sociaux.....	15
2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts.....	15
2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct.....	15
2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles.....	15
2.3. Conseils de saison.....	16
2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée.....	16
2.5. Gest'Alpe INFO.....	16
2.6. Organisation d'événements et manifestations.....	16

2.6.1 Journée technique des microfermes	17
2.6.2 InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique	17
2.6.3 Visite de l'essai blé variétal PER	17
2.6.4 Journée technique des grandes cultures et herbages	17
2.6.5 Journée plateforme UFA	18
2.6.6 Salon des alpages	18
2.6.7 Journée des alpages du Jura Vaudois	19
2.6.9 Journée Gest'Alpe des Préfets	19
2.6.10 Swiss Expo	20
2.7. Séances des groupes d'études	20
2.7.1 Visites de cultures et d'herbages & bilans des essais	21
2.7.2 Rendez-vous à l'étable	21
2.7.3 Visites de profils de sol au Pied du Jura	21
2.8 Visites d'alpages	21
2.9. Création et animation de groupes d'intérêt	22
2.9.1 Sol Vie Vaud	22
2.9.2 Vaches mère	22
2.9.3 Homéopathie	22
2.9.4 Pâture	22
2.9.5 Perfectionnement en élevage porcin	23
2.9.6 Valorisation de la laine	23
2.9.7 Maladies du bois	23
2.9.8 Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ?	23
2.9.9 Biodiversité dans le vignoble	23
2.9.10 Terrasses sans herbicides	23
2.9.11 Cépages résistants	24
2.9.12 Introduction à la viticulture biologique	24
2.10. Cours sur inscription	24
2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones)	25
3. Conseils technico-économiques	25
3.1. Soutien administratif	25
3.2 Accompagnement reconnaissance d'exploitation	25
3.3 Reconversion à l'agriculture biologique	25
3.4 Accompagnement de projets d'approvisionnement en eau sur les alpages	26
3.5 Appui aux exploitations en difficulté	26
3.5.1 Activités de la cellule AGRIDIFF	26
3.5.2 Programme de formations sur la thématique du soutien	27
4. Soutien au lancement de projets collectifs	27
4.1 Formalisation de l'idée et organisation du projet	27
4.2 Montage de projets liés à la filière alimentaire	27
4.3 Veille sur les soutiens financiers possibles pour les projets collectifs	27
5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds	28
5.1 Projets 77a	28
5.1.1 Agriculture et pollinisateurs	28
5.1.2 PestiRed	28
5.1.3 Agro4esterie	28
5.1.4 Rés0sem	28
5.1.5 Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques	29
5.1.6 Bulletin d'irrigation	30
5.2 Autres projets	30
5.2.1 Projet « Berlandieri for the future »	30
5.2.2 Projet « Recueil de fiches techniques sur les caractéristiques agronomiques et œnologiques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques »	31
5.2.3 Projet microferme « AperSu »	31
5.2.4 Projet « Les Communs »	31

5.2.5	Projet Climate Farm Demo	31
5.2.6	Projet Interreg Proscor.....	31
5.2.7	Projet Vaud pour vous : « Mentorat agricole ».....	32
6.	Focus thématique Sols	32
	Conclusion	33
	Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation	34
7.	Conseil individuel et collectif	34
7.1.	Viticulture.....	34
7.1.1	Etudes économiques viticoles	34
7.2	Production végétale.....	34
7.3	Production animale et fourragère.....	35
7.4	Plans d'exploitation d'alpage.....	35
7.5	Projets et bilan d'approvisionnement en eau	35
7.6	Constructions rurales	36
7.7	Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.).....	36
7.8	Commercialisation, élaboration de produits fermiers, agritourisme.....	37
7.9	Accompagnement de projets collectifs	37
8.	Autres mandats	38
8.1	Autres mesures du Plan d'action biodiversité VD	38
8.1.1	Infrastructure écologique (IE).....	38
8.1.2	Flore accompagnatrice des cultures	39
8.1.3	Mesures Haute Biodiversité	39
8.1.4	Vulgarisation et formation.....	39
8.2	Plan climat vaudois.....	40
8.3	Vin suisse durable	40
8.4	Réforme des AOC vaudoises	40
8.5	Protection des troupeaux.....	40
9.	Soutien à l'exécution de projets collectifs	41
9.1	Projet de développement régional agricole (PDRA)	41
9.2	Autres projets collectifs à l'échelle régionale.....	41
10.	Secrétariats/gérances pour tiers	41
10.1	Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas	42
10.2	Fondation Sauvetage Faons Vaud	42
10.3	Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC).....	43
10.4	Marché Paysan.....	43
10.5	Agriviva.....	43
10.6	Ecole à la ferme	44
10.7	L'agriculture fait école.....	44
10.8	Commissions de formation professionnelle (CFP)	44
10.9	Promotion des métiers/Salon des métiers	44
11.	Enseignement.....	45
12.	Comptes.....	46
12.1	Pertes et profits	46
12.2	Bilan.....	47
12.3	Annexe.....	48
12.4	Emploi du résultat	49
13.	Organes et personnel.....	49
13.1	Organes	49
13.2	Infrastructures	49
13.3	Personnel	49
13.3.1	Mutations internes	49
13.3.2	Engagements.....	50
13.3.3	Départs	50
	Perspectives.....	51

Introduction

Proconseil Sàrl, filiale de Prométerre en charge de la vulgarisation agricole et viticole pour le canton de Vaud, propose aux exploitations un service de conseils technico-économiques, de publications techniques ainsi que des formations continues. Les conseils peuvent être individuels ou collectifs et permettent de répondre aux problématiques actuelles de l'agriculture et à son évolution.

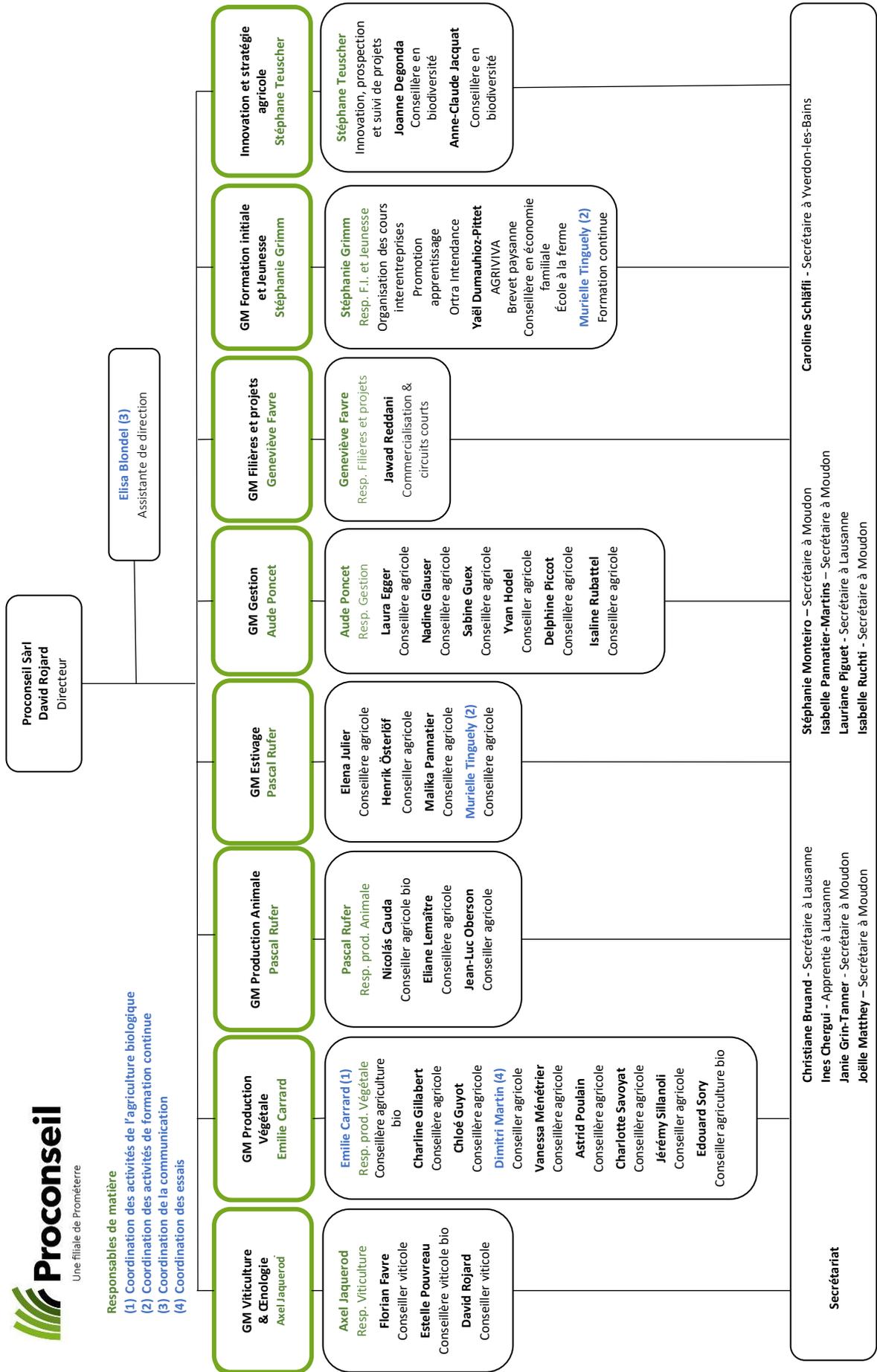
Pour assurer son cœur de métier, l'équipe de Proconseil est interdisciplinaire avec des conseillères et conseillers répartis dans plusieurs groupes de matières selon leurs spécialités. Elle garantit ainsi que toutes les filières agricoles soient représentées et que les conseils soient adaptés aux divers modes de production et cahiers des charges, en particulier PER, IP-Suisse, BioSuisse et Demeter. Ces groupes de matière ont tous un responsable, permettant ainsi une bonne coordination et de la réactivité entre les collaborateurs de chaque spécialisation. Il s'agit des productions animale et fourragère, végétale, viti-œnologique, de l'estivage, la gestion, la formation ainsi que les filières et projets agricoles (transformation, commerce et nouveaux marchés). Proconseil dispose également de chefs de projets qui travaillent sur les thématiques de durabilité et d'adaptation au climat en intégrant la préservation des ressources eau et biodiversité. Les dossiers d'exploitations diversifiées peuvent être traités à l'interne grâce à la collaboration entre les différentes matières, délivrant ainsi au client un rapport complet selon ses demandes.

Pour rester au plus près des exploitantes et exploitants qui font appel à ses services, Proconseil est présente sur plusieurs sites répartis dans tout le canton (Lausanne, Moudon, Yverdon et Aigle). Chaque site est mixte et rassemble stratégiquement des personnes de compétences complémentaires. Dynamique, l'entreprise participe aussi à des activités organisées par des partenaires du monde agricole, à échelles cantonale et nationale.



Responsables de matière

- (1) Coordination des activités de l'agriculture biologique
- (2) Coordination des activités de formation continue
- (3) Coordination de la communication
- (4) Coordination des essais



Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton

1. Acquisitions de références de base et développements de prestations

L'acquisition de références agronomiques est essentielle pour fournir un appui de qualité aux agriculteurs et les conseiller dans leurs pratiques en toutes saisons. Outre la montée en compétence des collaboratrices et collaborateurs, elle ouvre des perspectives de nouvelles solutions appuyées par des relevés et observations de terrain. Ces données techniques relevées d'une année à l'autre sont comparées aux connaissances précédemment acquises et au comportement des modalités étudiées sur le long terme, dans des conditions pédoclimatiques locales. Pour ce faire, Proconseil dispose de plusieurs leviers détaillés ci-après.

1.1 Réseaux d'observation

Dans les réseaux d'observation, des exploitants accompagnés par des conseillers répartis dans tout le canton sont chargés d'effectuer des relevés d'informations de terrain hebdomadaires ou bimensuels. Les observations se font pour les paramètres de développement des plantes, des effectifs de ravageurs, sans oublier l'évaluation des maladies. Comme chaque année, de nombreux relevés ont été effectués dans des parcelles d'herbages, de grandes cultures et de vignes.

Lors de la campagne 2024, les conseillers de l'équipe production végétale ont suivi une trentaine de parcelles de colza, de blé et d'orge, ainsi que la croissance des herbages à Yvonand grâce à des mesures effectuées avec des herbomètres tout au long de la saison. Les résultats d'observation des parcelles sont transmis à la station de protection des plantes (SPP) de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de Grange-Verney pour une mise en valeur centralisée à l'échelle de la Suisse romande. Ils sont également diffusés via les bulletins grandes cultures et herbages et servent de support aux visites de cultures et séances d'information organisées par Proconseil.

En parallèle, les données recueillies sur la pousse de l'herbe permettent d'éditer un conseil de saison hebdomadaire et d'alimenter un réseau national de suivi. Ce travail se poursuivra dans les années à venir afin de renforcer les références locales accumulées.

Comme cela se fait depuis plusieurs années, les conseillers viticoles parcourent le vignoble et supervisent différents producteurs « observateurs » pour assurer la rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles. Cette procédure permet la transmission d'informations au plus proche des conditions observées sur le terrain et qui reflètent la réalité des viticulteurs vaudois. Certains relevés sont ensuite intégrés dans l'outil Agrométéo. Ces derniers concernent principalement les maladies fongiques, ravageurs (vers de la grappe et *drosophila suzukii*) et la phénologie de la vigne. La maturation des oospores est également suivie, afin de compléter le suivi réalisé par Agroscope et favoriser l'utilisation du modèle mildiou d'Agrométéo.

1.2 Groupes de travail et commissions techniques

Dans les groupes de travail, les conseillères et conseillers, en partenariat avec les acteurs du développement agricole (centrale de vulgarisation, stations de recherches, hautes écoles spécialisées, services de l'Etat et partenaires privés) se rassemblent autour d'une thématique précise et réfléchissent ensemble sur des projets de dimension régionale, cantonale ou nationale.

1.2.1 Plan phyto VD

Proconseil a plusieurs activités au sein du Plan Phyto Vaudois : il coordonne les propositions, demandes et actions des différents groupes de compétences (grandes cultures, viticulture, arboriculture, maraîchage) et les remonte auprès du COPIL présidé conjointement par Prométerre et la DGAV. De plus, comme chaque année depuis le début du projet, Proconseil analyse les données des inscriptions aux différents programmes fédéraux et cantonaux de réduction des produits phytosanitaires. Les fiches techniques sur les mesures du Plan phyto vaudois, complémentaires à la brochure générale, ont été réalisées également par Proconseil afin de mieux vulgariser les changements de ce programme.

L'équipe de la production végétale (PV) est responsable d'analyser et proposer des nouvelles mesures discutées au sein du groupe de matière qui regroupe vulgarisateurs, exploitants et DGAV. Les changements concernant les mesures PV ont été vulgarisés dans nos canaux habituels et présentés à la Journée technique grandes cultures et herbages de septembre 2024.

Afin de répondre aux différentes problématiques de la branche viticole dans le domaine de la réduction des intrants phytosanitaires, des mesures ont été proposées. L'une des mesures qui a été réfléchi concerne le soutien à l'implantation de cépages résistants aux maladies fongiques. Une mesure similaire a vu le jour à l'échelle nationale dans le cadre des améliorations structurelles, pour une surface minimale de 25 ares. Pour un déploiement optimal de la mesure, le plan phytosanitaire vaudois permet des plantations de 2 à 25 ares. Cette possibilité complémentaire a été intégrée dans le catalogue 2025.

1.2.2 Energies renouvelables

L'année 2024 a été marquée par la votation du 9 juin sur le Mantelerlass. La validation par le peuple des modifications de plusieurs lois en lien avec l'énergie a déclenché la mise en consultation de nombreuses ordonnances de grande importance. Proconseil apporte son soutien aux exploitants pour comprendre les modifications et enjeux.

Proconseil a également renforcé sa présence dans des groupes de travail cantonaux ou intercantonaux avec de multiples partenaires sur les thématiques de la production solaire photovoltaïque et thermique, de la biomasse ou encore de l'efficacité énergétique. Des synergies ont été créées avec l'Institut des énergies de la HEIG-VD ainsi qu'avec Agroscope dans le but de développer de nouveaux projets et études.

1.2.3 Plan d'action Sol

Fort de l'expérience acquise grâce au projet Progrès Sol (2017-2023), Proconseil a participé dès le début à l'élaboration du plan d'action à la demande de la DGE. À la suite de la diffusion du plan d'action Sol vaudois en septembre 2024, Proconseil a participé à un groupe de travail mis sur pied par la DGAV afin de collaborer à l'élaboration des mesures pour les agriculteurs du canton.

1.2.4 Commission technique « sol » d'AgroImpact

Cette commission a réuni le 10 octobre 2024 une grande quantité d'experts sur la thématique du sol. L'objectif de ce groupe est de proposer au comité d'AgroImpact des mises à jour sur l'évolution des connaissances sur les méthodes d'analyses et de diagnostic de sol effectués dans le cadre du diagnostic carbone AgroImpact. Les thèmes en discussion lors de cette première séance ont été : le ratio MO/argile ; la fiabilité des tests tactiles d'argile ; l'évaluation de la séquestration de carbone dans les prairies permanentes ; la dynamique du carbone dans les sols organiques et l'importance de la stabilité structurale du sol. Ces thématiques doivent maintenant être développées en sous-groupes.

1.2.5 Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère

La CT de l'Association pour le Développement de la Culture Fourragère s'est réunie à plusieurs reprises, afin de préparer des formations, des événements, des fiches techniques et des podcasts.

Des nouvelles fiches techniques ont ainsi été réalisées : sorgho, dérobées d'été, teneur en MS des fourrages, technique d'épandage de lisier et hygiène des fourrages, contrôle du séchoir en grange, rendements/qualité en relation avec les sommes de température. Une journée consacrée à l'irrigation des herbages s'est déroulée en juin à Bruson, en collaboration avec Agridea.

1.2.6 Paquet Lait VD

Le programme paquet lait VD a été reconduit pour les années 2024 et 2025, sans changement dans le règlement. Le nombre de producteurs de lait inscrits est passé de 96 à 111 exploitations, représentant près de 4 800 vaches.

On constate également une légère augmentation des exploitations participant au niveau 1 (max. 18% de protéines), tandis que le nombre d'exploitations participant au niveau 2 (max. 12% de protéines) reste marginal.

1.2.7 Groupe intercantonal construction

Le groupe intercantonal des conseillers en construction romands est composé des cantons du Valais, Fribourg, Jura et Vaud. Il s'est réuni le 23 avril 2024 à Nuvilly (FR) pour parler des thématiques d'actualités, telles les poulaillers neutres en CO₂, les audits énergétiques avec AgriPEIK et la ventilation naturelle des bâtiments.

En octobre, le groupe a suivi une formation sur la ventilation des bâtiments avec le spécialiste Bertrand Fagoo, de l'Idèle (Institut de l'élevage, France). Ce cours était composé de deux webinaires et une journée pratique en étable

1.2.8 Flavescence dorée, *drosophila suzukii*, Vitiswiss

Les conseillers viticoles, du fait de la responsabilité du conseil phytosanitaire et des tâches de vulgarisation, sont présents dans différents groupes de travail, tant vaudois que nationaux. Ainsi, ils sont actifs au sein des commissions techniques de VITIplus et Vitiswiss. Proconseil est également représenté dans un groupe d'échange national sur la flavescence dorée et les groupes de rédaction des fiches techniques en viticulture et en œnologie d'Agridea.

Durant les visites et observations réalisées sur le terrain, divers ceps symptomatiques de jaunisses sont identifiés et annoncés auprès de l'inspectorat phytosanitaire, permettant ainsi d'assainir le vignoble. Un groupe de travail national s'est également penché sur la problématique de la réglementation liée au bois noir, maladie dont les symptômes sont identiques à la flavescence dorée, qui elle est classée comme organisme de quarantaine.

Nous recevons régulièrement des demandes pour participer à des groupes thématiques ponctuels.

1.2.9 Groupe de travail Gest'Alpe

L'organisation, l'animation et le secrétariat du groupe de travail Gest'Alpe, instauré par la DGAV, incombe à Proconseil dans le cadre du mandat de vulgarisation depuis 2019 et est assumé par un collaborateur de Mandaterre. Le rôle de ce groupe de travail est celui d'une plate-forme d'échanges et discussions pour tous les acteurs sur les alpages et il réunit les organisations actives dans la région d'estivage ainsi que les services et directions de l'Etat.

En 2024, le groupe de travail Gest'Alpe s'est réuni à deux reprises : une première séance a eu lieu fin mars à Yverdon-les-Bains, et une seconde début novembre à la Maison de l'Environnement à Lausanne. Ce groupe, présidé par le directeur de la DAGRI, rassemble régulièrement entre 15 et 20 participants.

Pour approfondir certains sujets, des sous-groupes de travail sont mis en place. En 2024, deux nouveaux sous-groupes ont été créés :

- Le premier se penche sur l'adaptation au changement climatique et l'évaluation du potentiel fourrager dans le cadre des plans d'exploitation.
- Le second vise à développer un projet explorant le lien entre la gestion des alpages et leur biodiversité, tout en cherchant des solutions pour concilier préservation de la biodiversité et viabilité économique des alpages.

1.2.10 Groupe consultatif d'experts Star'Terre

Proconseil par le groupe de matière Filières et Projets fait partie du groupe d'experts consulté lors de l'appel à projet Star'Terre. Ce réseau vise à promouvoir et accompagner les projets de valorisation de produits locaux, qu'ils soient portés par des exploitants ou des non-agriculteurs. Proconseil y apporte son expertise de terrain ainsi que ses connaissances du tissu agricole et agroalimentaire vaudois.

1.2.11 Conseil de Fondation pour la formation des métiers de bouche

L'équipe Filières et Projets représente Prométerre au sein du conseil de la Fondation pour la formation des métiers de bouche. Cette Fondation regroupe notamment les associations professionnelles des métiers liées à la restauration, boucherie, économie familiale et intendance. Cette fondation chapeaute et promeut les formations de ces métiers.

1.2.12 Projet de centre d'essais de Grange-Verney

Proconseil a participé au groupe de travail qui a planché sur le projet du centre d'essais de Grange-Verney. Les réflexions ont d'abord porté sur l'optimisation des surfaces sur l'ensemble des trois sites de production, aussi bien pour les grandes cultures que les cultures fourragères. Dans le but d'avoir une exploitation ayant la plus grande autonomie, ces surfaces devront servir à nourrir les bovins, les porcs ainsi que les humains directement. Il est en effet important de pouvoir valoriser les calories et les protéines produites sur l'exploitation au travers de produits végétaux ainsi qu'au travers de produits animaux.

La préservation du sol et de sa fertilité via une économie circulaire bien réfléchie était également au cœur des préoccupations du groupe de travail.

Dans la deuxième étape les besoins des différents acteurs ont été recensés, aussi bien pour l'école d'agriculture, les cours inter-entreprises et les essais pratiques qui seront menés sur le site. Un programme des volumes a ainsi été élaboré pour les différents bâtiments planifiés, servant de base au cahier des charges du projet. L'objectif étant de disposer de bâtiments modernes et fonctionnels, avec un très haut niveau de bien-être animal. Des capacités de stockages élevées (fourrages, stockage des engrais de fermes, eau de pluie) devront permettre à l'exploitation d'être très résiliente, dans un contexte de changement climatique.

Le cahier des charges ayant été validé par la DGAV et la DGIP, il sera utilisé en 2025 pour le concours d'architecture qui aura lieu sur le début d'année.

1.2.13 Groupe de travail pour la protection des eaux

Le groupe de travail en protection des eaux, composé de la DGAV, la DGE, CoBrA, Bio Test Agro, Bio.inspecta et Proconseil, s'est réuni le 28 novembre. Il a défini les modalités de mise en pratique des contrôles sur les exploitations pour début 2025 et ainsi que le transfert d'informations entre les différents organes de contrôles et le canton. Le groupe a également planifié les diverses communications aux exploitants agricoles pour 2025.

1.3 Expérimentation à la ferme

Il s'agit de la mise en place d'essais dans des conditions réelles d'exploitation. Les essais sont installés en collaboration avec l'agriculteur, sur ses parcelles. Les modalités sont agencées en bandes dans les parcelles en fonction du matériel disponible. Chaque essai est supervisé par un conseiller et fait l'objet d'un rapport détaillé. Ils sont répétés sur plusieurs sites vaudois, permettant ainsi de tenir compte de la diversité topographique et climatique des régions tout comme une répétition des modalités. Leur réimplantation d'une année à l'autre permet d'affiner les connaissances sur les tendances d'efficacité et/ ou de croissance. Une trentaine de parcelles ont ainsi été suivies en 2024, de l'implantation jusqu'à la récolte pour différentes modalités. Les rapports d'essais sont publiés sur le site internet dans une page dédiée : www.prometerre.ch/essais et répertoriés sur le site www.pag-ch.ch. Les principales thématiques couvertes en 2024 sont développées ci-après.

1.3.1. Essais/démonstrations en viticulture

Différents essais sont mis en place chez les producteurs, notamment sur les thématiques de l'enracinement, des porte-greffes, de nutrition à base d'azote organique, de taille ainsi que de couverts végétaux adaptés aux situations des terrasses.

Durant le printemps, le sol a été mis sur le devant la scène. Une matinée spécifique sur cette thématique a été organisée à Morges (sites de Marcelin et vignobles proches). Durant cette matinée, différents enjeux ont été traités au travers d'ateliers spécifiques. Chacun de ces ateliers a été animé par un spécialiste en la matière, grâce à la présence de divers conseillers de Proconseil, d'enseignants de Changins, de collaborateurs du FiBL et de vignerons locaux. Les différents postes ont traité de l'impact du travail du sol pour la gestion de l'enherbement, de la biodiversité floristique, du tassement des sols, des racines par suite d'une plantation à la machine, des couverts temporaires en viticulture, de la gestion de l'enherbement par rolofaca. L'année 2024 s'est démarquée par un épisode particulièrement froid au printemps engendrant des dégâts de gel, et par une succession d'épisodes de précipitations dans la foulée. Le temps étant resté plutôt froid et humide jusqu'à la moitié du mois de juillet, le mildiou s'est montré particulièrement virulent durant la saison écoulée. Ces événements ont donné lieu à divers essais et observations en relation avec les pratiques d'ébourgeonnage « post-gel » et des mesures d'efficacité de la protection phytosanitaire dans ces conditions particulières de vignes gelées, avec un nouveau débourement sous forte pression de mildiou.

Des essais sont aussi en place sur les vignobles de l'Etat en collaboration avec la DGAV.

1.3.2. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso, bio

Comme les années précédentes, Proconseil a mis en place des essais variétaux de céréales en conditions PER et extenso sur une parcelle à Giez et en conditions bio à Moiry. Ces essais permettent de suivre l'évolution des variétés disponibles en Suisse et celles en devenir, de produire des références techniques, d'étudier l'impact de certains leviers agronomiques sur les cultures de céréales (mélange variétaux, association, type de production, ...). En plus des variétés recommandées, quelques variétés en cours d'homologation ont été testées afin d'avoir des résultats préliminaires en cas d'inscription sur les listes.

L'étude du peuplement (nombre de pieds, nombre d'épis), de la hauteur des pailles, du rendement et du rendement économique permettent à Proconseil d'élaborer des recommandations pour les agriculteurs vaudois et d'observer les tendances de certaines variétés qui sont plutôt à écarter dans nos régions lorsque d'autres sont à favoriser. L'implantation tardive de l'essai variétal blé bio a permis cette année de faire des observations quant à l'adaptation des variétés bio à ce facteur. Enfin, comme observé depuis plusieurs années sur nos essais, il semble que dans nos conditions pédoclimatiques actuelles, il est plus avantageux de cultiver les blés en Extenso et cela quel que soit la classe de qualité.

Des essais variétaux de blé dur ont également été mis en place pour la troisième année chez les mêmes exploitants afin de comparer les variétés de la liste recommandée. Comme la demande pour ce type de culture n'est plus assez importante, il n'y aura plus de production en 2025. Les essais seront donc suspendus et éventuellement repris si une nouvelle demande devait apparaître. De manière générale, le blé dur ressort comme intéressant, bien que très sensible aux maladies. Dans les années humides, le rendement peut être fortement impacté mais un semis tardif permet de limiter cette pression. Un rapport final avec un bilan pluriannuel sera publié sur le site de Prométerre courant 2025.

1.3.3 Association blé-féverole

En 2024, les essais d'association blé-féverole ont été reconduits sur trois sites d'expérimentation : Moiry, Démoret et la région de Genève, en partenariat avec le FiBL et AgriGenève. Ces essais visaient à évaluer les performances agronomiques et économiques de cette association culturale dans des conditions pédoclimatiques variées.

Ci-dessous sont listés les principaux résultats :

- Densité optimale : Les modalités combinant 140 kg/ha de blé et 80 à 100 kg/ha de féverole ont présenté les meilleurs compromis en termes de rendement total, de taux de protéines et de rentabilité.
- Qualité des récoltes : L'ajout de féverole a significativement augmenté la teneur en protéines du blé, atteignant jusqu'à 15 % dans certaines modalités, tout en maintenant des rendements compétitifs.
- Impact économique : Les primes protéagineux compensent en grande partie les coûts additionnels liés au triage des grains, estimés à CHF 7.-/100 kg, et aux investissements en semences.
- Analyse multisite : La campagne 2023-2024, marquée par des conditions climatiques particulièrement humides, a favorisé la féverole au détriment du blé. Cependant, les résultats confirment le potentiel de cette association pour optimiser la productivité et la qualité des récoltes tout en réduisant les apports azotés. L'analyse des rendements en hectares équivalents a montré une efficacité accrue par rapport aux cultures en pur.

Pour la suite de cet essai, plusieurs axes de travail seront poursuivis.

Tout d'abord, une répétition pluriannuelle de l'essai sera essentielle afin d'évaluer les variations interannuelles liées aux conditions climatiques. En répétant ces expérimentations sur plusieurs campagnes, il sera possible d'affiner les recommandations en tenant compte des aléas météorologiques et de leurs impacts sur les cultures.

Ensuite, l'optimisation économique du système sera analysée de manière plus détaillée. Au-delà du rendement brut, l'impact des coûts annexes tels que le triage, la logistique et les intrants sera pris en compte pour améliorer la rentabilité globale.

Par ailleurs, un élargissement des paramètres étudiés sera mis en place afin d'affiner encore les résultats obtenus. L'introduction de nouvelles modalités de semis, ainsi que l'expérimentation d'autres variétés de blé et de féverole, permettront de mieux évaluer la robustesse et l'adaptabilité des pratiques testées.

Ces essais contribuent à la recherche de pratiques culturales durables et adaptées aux contraintes agronomiques et économiques actuelles.

1.3.4 Répulsifs alternatifs pour les corneilles

Les produits utilisés aujourd'hui comme répulsifs en enrobage de semences ne seront plus disponibles sur le long terme. Pour la quatrième année, des essais analysent des moyens de lutte alternatifs, que ce soit avec des enrobages ou à travers la mise en place de stratégies culturales. Un autre essai a été implanté en 2024, en collaboration avec la SPP, pour suivre l'efficacité d'un nouveau produit à base d'extrait de poivre sur des semences de tournesol et de maïs. Malheureusement, les conditions climatiques difficiles du printemps n'ont pas permis de conclure ou non à une efficacité du produit. Les pertes de plantes liées aux fortes précipitations ainsi qu'au dégâts de limaces ayant engendré trop d'hétérogénéité dans les parcelles. L'essai sera potentiellement répété en 2025 si l'obteneur de l'enrobage reste motivé à fournir de la semence de tournesol traitée avec son produit. Pour ce qui est du maïs, l'enrobage est déjà disponible sur des lots commerciaux.

1.3.5 Colza, essai variétal en extenso

Proconseil s'inscrit dans le développement et la consolidation de méthodes alternatives qui visent à maintenir la productivité du colza tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'identifier d'éventuelles variétés avantageuses en conduite Extenso, des essais variétaux ont été menés sur trois sites : Begnins, Orges et sur le domaine de Grange-Verney à Moudon. Les essais variétaux (variétés classiques et HOLL) avaient pour objectif d'examiner le potentiel de rendement des nouvelles variétés de colza et des variétés en devenir vis-à-vis de la pression liée aux ravageurs d'automne (grosse et petite altises) et de printemps (charançons de la tige et méligèthes). Les résultats ont permis d'identifier des variétés ayant un meilleur comportement phénologique, qui pourraient réduire l'impact des ravageurs.

L'objectif final de la série d'essais est de pouvoir comparer les résultats obtenus en Extenso avec les résultats des essais variétaux officiels conduits avec insecticides. Dans le cas où les résultats avec les variétés les plus productives ne seraient pas identiques, il deviendrait pertinent de se poser la question de conduire des essais officiels en extenso et en conventionnel comme cela est le cas pour le blé.

Une analyse plus poussée sera réalisée après la récolte 2025 lorsque les données des trois ans d'essais seront disponibles. La répétition sur les différentes années et les différents sites permettra de consolider les conclusions

1.3.6 Analyses de sève et oligoéléments

La thématique des analyses de sève a été abordée pour la première fois dans le cadre des cercles de travail du projet Progrès Sol en 2021. Les agriculteurs du groupe se sont formés à la compréhension du système nutritif de la plante et aux schémas d'interprétation des analyses de sève. Depuis 2023, des envois réguliers d'échantillons de feuilles pour analyses sont organisés par Proconseil et ouverts à tous les agriculteurs du canton. En 2024, ce sont six envois qui ont été réalisés pour un total de 48 échantillons. Les résultats donnent précisément la teneur de 23 paramètres analysés dont principalement des macro- et micro- éléments nutritifs. L'interprétation complexe des synergies ainsi que le choix des corrections en fumure foliaire à effectuer restent actuellement les points faibles de cette méthode.

1.3.7 Lutte contre les vivaces

Un premier site d'essai a été mis en place en automne 2024 afin de tester la lutte contre le chardon dans des conditions bio au moyen de bâches occultantes. Les techniques de lutte sans phytosanitaires sont très peu efficaces à partir du moment où les ronds de chardons sont bien implantés. La méthode de privation de lumière pourrait contribuer à freiner le développement des ronds de chardons. Les premières observations sont plutôt encourageantes mais un suivi sur le plus long terme est nécessaire. En effet, la lutte contre les vivace s'apparente plus à un marathon qu'à un sprint. Des observations seront effectuées l'an prochain et des bâches seront remises en place dès l'apparition des chardons.

1.3.8 Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils)

Les couverts hivernants (méteils ensilage) ont été mis en place sur 2 sites, Champvent et Method, avec une vitrine de différents mélanges. L'objectif est d'implanter un mélange couvrant sur l'hiver ne nécessitant aucun produit phytosanitaire et peu de fumure, tout en valorisant la pluviométrie hivernale. Majoritairement récolté en ensilage au mois d'avril-mai, une culture de printemps peut être implantée à la suite. L'association de différentes espèces fourragères est testée afin de définir les associations les plus résilientes.

Les couverts hivernants (méteils grains) ont été mis en place à Pomy et Assens et ont permis de tester différents mélanges adaptés à l'affouragement de bovins d'engraissement. Une nouvelle technique de récolte qui consiste à battre en andain a été testée à nouveau sur ces parcelles, notamment à cause de la maturité des graines inégale au sein des mélanges. Après deux années d'expérience, les mélanges sont ajustés avec différentes proportions d'espèces pour trouver le meilleur compromis entre rendement, qualité alimentaire et facilité de récolte.

1.3.9 Prairies temporaires

Une prairie temporaire a été semée sous couvert de méteils sur un site à Marchissy. L'intérêt de cet essai est d'implanter une prairie à l'automne afin de profiter de la couverture hivernale comme protection contre le froid et ainsi espérer une meilleure implantation de la prairie (contrairement aux périodes estivales qui sont plus aléatoires). Ces essais ont montré des résultats plutôt concluants mais le type de couvert et la période de fauche de ce dernier au printemps doivent encore être ajustés pour laisser plus de place à la prairie.

Le renouvellement des pâturages avec un sorgho multicoupses questionne de plus en plus. En effet, l'avantage de profiter de la pousse estivale très intéressante du sorgho, en particulier sur des parcelles accessibles depuis la ferme, permet de maintenir le pâturage en conditions sèches. Une parcelle a été suivie à Palézieux pour affiner la technique de conduite du sorgho multicoupses et d'implantation de la nouvelle prairie.

1.3.10 Couverts végétaux en viticulture

Des essais d'enherbement se poursuivent sur le terrain. Pour compléter ceux menés ces dernières années sur la thématique des couverts temporaires en viticulture, un mélange hybride entre temporaire et permanent a été mis en place dans différentes parcelles. L'essai vise à proposer de nouveaux mélanges, adaptés aux différentes configurations du vignoble vaudois, notamment pour les parcelles en terrasses. L'expérience acquise dans ce domaine est également retransmise dans un guide (principalement issu des activités de « groupes d'intérêts », voire chapitre 2.9.16) et l'essai fait l'objet de visites régulières avec des producteurs.



Essai de couverts végétaux à Aigle.

© Proconseil

1.3.11 Essais fumure luzerne

La finalisation de la dernière année de l'essai et la réalisation du compte rendu sur l'année 2024 sont en cours. Les résultats seront diffusés lors des séances d'hiver 2025 ainsi que lors du cours sur inscription consacré à la luzerne. Un article sera également publié sur les résultats dans le journal AgriHebdo en début d'année 2025.

1.3.12 Essais luzerne et esparcette à Grange-Verney

Un essai luzerne et un essai esparcette sont menés sur le site de Grange-Verney. Une contribution à la culture de luzerne et d'esparcette est proposée dans le cadre du Plan Climat Vaudois. Ceci encourage la mise en place de ces cultures, pour lesquelles les exploitants recherchent encore des informations.

Les objectifs de ces essais sont :

Pour la luzerne :

- Comparer les rendements en matière sèche et le comportement de différentes variétés et de leurs combinaisons.
- Étudier l'effet de l'incorporation des trèfles sur le rendement et sur la couverture du sol.

Pour l'esparcette :

- Comparer les rendements en matière sèche et le comportement à deux densités de semis.
- Étudier l'effet de l'incorporation des trèfles sur le rendement et sur la couverture du sol.

L'implantation de l'essai a été réalisée avec succès à l'automne 2024, en collaboration avec l'équipe de Grange-Verney, et les premières récoltes débiteront en 2025.

1.4 Réseaux d'exploitations pilotes

Sur leur ferme, des groupes de producteurs accueillent des essais à caractère innovant sur plusieurs années. Ils se rassemblent régulièrement pour échanger sur leurs observations respectives. Ces réseaux sont utiles au développement des nouvelles méthodologies de travail et/ou techniques de production. Un spécialiste de la recherche est généralement intégré au groupe pour une participation ponctuelle.

1.4.1 Essai affouragement de tourteau de colza

Le tourteau de colza est une source protéique indigène, de qualité, et en quantité abondante. Utile pour compléter les rations hivernales déficitaires en protéines, il se heurte actuellement, pour les exploitations produisant du lait pour le Gruyère AOP, à une limite de 500 g par vache et par jour. Cette limite avait été fixée à l'époque où les variétés de colza cultivées en Suisse n'étaient pas encore double zéro, à savoir exemptes d'acide érucique et de glucosinolate.

Avec la généralisation de ces variétés dans les années 2000, serait-il possible d'augmenter les quantités distribuées aux vaches laitières, sans péjorer la qualité du lait et des fromages ?

En collaboration avec l'IPG, Agroscope, la ferme de Grange-Verney et la société de fromagerie de Combremont-le-Grand, un essai a été mené pour tenter de répondre à cette question.

Ainsi trois exploitations totalisant 100 VL ont affourragé du tourteau de colza avec trois niveaux de complémentation :

- Semaine 1 : 0.5 kg colza + 0.5 kg soja
- Semaine 2 : 1.3 kg colza
- Semaine 3 : 2 kg colza

Une cuve de 2'000L comprenant le lait des vaches affourragées au tourteau de colza a été comparée avec du lait « normal » (deuxième cuve de 2'000L). 3 fabrications ont eu lieu à une semaine d'intervalle, durant le mois de février 2024, puis maturées durant 4 mois en cave, ce qui a permis de crédibiliser l'essai. Des analyses de lait ont été prélevées, tandis qu'une appréciation des meules à 4 et 8 mois avec dégustation a été réalisée.

Il est important de suivre la maturité des fromages, car plus ils sont vieux, plus un défaut peut se révéler. Les résultats de cet essai seront publiés par Agroscope en 2025.

1.4.2 Lutte contre l'aulne vert

Projet de Recherche et Développement (R et D) en collaboration avec Agroscope et l'Association Alpine Tetrao Tetric (AATT), le projet de lutte contre l'aulne vert a démarré en 2024 avec le soutien financier du Canton. Cette plante envahit les pentes des alpages des versants nord et ouest. Le changement climatique accélère de surcroît cette invasion à des altitudes plus élevées.

Aucune étude n'a encore évalué les effets combinés de la taille et de la pâture sur les pâturages envahis par l'aulne vert. Celle-ci est réalisée sur trois alpages dans le canton de Vaud et sur une durée de trois ans. Elle vise à évaluer le rôle des ruminants en combinaison avec la taille des arbustes dans la gestion de l'embroussaillage par l'aulne vert. Dans chaque alpage, quatre parcelles ont été pâturées : deux par les chèvres et deux par les génisses. En juin, les parcelles ont été taillées. Début à mi-août, les chèvres et les génisses ont ensuite pâturé ces zones. Et dans l'autre partie, les animaux ont commencé à pâturer les parcelles fin juin. Ici, il a été décidé de tailler les aulnes plutôt au bout des trois ans.

Les premiers résultats publiés par Agroscope mettent en évidence la consommation des plantes par les animaux, étudiée par observation directe pour évaluer la composition de leur alimentation et des indices de préférences alimentaires.

Il ressort de ces premières observations que les chèvres ont écorcé fortement les plantes et ont aussi été très efficaces sur les repousses de l'aulne.

Proconseil a été actif dans la mise sur pied de ce projet et la définition des zones de l'essai. Agroscope s'occupe de la partie scientifique et l'AATT est le porteur de projet. La publication des résultats finaux sont attendus en 2027.

1.4.3 Projet optimisation fumure azotée (HPN / Syst'N)

L'optimisation de la fertilisation azotée est un enjeu clé en agriculture, à la fois pour améliorer l'efficacité des apports, réduire les coûts et limiter les impacts environnementaux. Traditionnellement, la gestion de l'azote est pensée culture par culture, ce qui peut entraîner des inefficiences et des pertes importantes sous forme de nitrates (pollution des eaux) et de gaz à effet de serre (N₂O). Une approche à l'échelle de la rotation permet une gestion plus cohérente des flux d'azote, en valorisant au mieux les reliquats et en réduisant les pertes sur l'ensemble du système de culture. Le projet HPN / Syst'N vise à accompagner les exploitations dans la réduction des pertes azotées tout en maintenant la rentabilité des cultures.

En 2024, le projet HPN / Syst'N a posé les bases pour optimiser la gestion de l'azote à l'échelle des rotations. Un cours sur le cycle de l'azote et les leviers pour en réduire les pertes, animé le 10 décembre par Jean-François Vian

et rassemblant 36 participants, a permis de sensibiliser aux enjeux d'une approche globale. Pour 2025, des essais pilotes sur quatre exploitations testeront des stratégies de gestion optimisée de l'azote.

1.4.4 Programme AgrEauConseil

Depuis 2021 et sur l'initiative de Nestlé Waters (Suisse) SA, Proconseil a développé un projet visant à réduire durablement les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires pour les eaux du bassin versant d'Henniez, ressources importantes pour cette société.

Cette année, l'accent a été mis sur l'analyse des produits phytosanitaires retrouvés dans les eaux de la Râpe et de la Trémeule, comparés à ceux utilisés par les agriculteurs du projet. Sur la totalité des substances actives analysées par Nestlé Waters, seule une infime partie se retrouve dans les carnets des champs. Les produits concernés sont des herbicides des grandes cultures (céréales, tournesol, colza) et quelques fongicides utilisés pour la culture de la pomme de terre. L'objectif de l'année 2025 sera de mettre en place des leviers alternatifs agronomiques auprès de chaque agriculteur du projet afin d'éviter le recours de ces produits phytosanitaires.

1.4.5 Projet N en viti bio

De plus en plus de vigneron s'intéressent à un apport nutritif sous forme organique, quel que soit leur mode de production. Cependant les délais de libération de l'azote sous une forme assimilable par les plantes sont encore peu connus. Le réseau d'essai mis en place par Proconseil en 2024 teste différentes pratiques d'apport d'azote organique. Certaines parcelles se concentrent sur l'identification du stade phénologique optimal pour l'apport, d'autres sur l'influence de l'irrigation sur l'efficacité des apports azotés et d'autre encore sur la localisation de l'apport, notamment dans le contexte de vignes en terrasses, où il est plus difficile de l'apporter au pied des ceps. L'azote assimilable dans les moûts à la vendange et le poids des bois de taille sont les 2 paramètres utilisés pour suivre les effets des différentes modalités. En 2024, 4 parcelles d'essai étaient prévues. Deux n'ont pas pu être suivies pour cause de gel important et un régime de précipitations abondantes qui n'a pas permis de tester l'impact de l'« irrigation ». Il est prévu de poursuivre l'essai et d'augmenter le réseau de parcelles sur plusieurs années, en parallèle du « Projet Azote Vaud 24-26 » mené par Agroscope sur le canton de Vaud.

1.5 Développement de prestations et formation continue des conseillers

Proconseil mène des projets afin d'assurer une veille technique, mais surtout acquérir les connaissances adaptées aux nouvelles pratiques, problématiques et technologies. Nous pouvons ainsi répondre au mieux aux besoins de la profession et maintenir le lien entre le cadre réglementaire et la cohérence agronomique. Les connaissances sont notamment partagées au sein des groupes de matière avec les partenaires de la DGAV.

1.5.1 Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine

En réponse à l'essor des microstructures agricoles, Proconseil a été sollicitée pour suivre le développement d'activités et de nouveaux projets d'attribution d'exploitation. La conseillère référente a ainsi :

- pris part au comité de l'appel à projet de la Ville de Lausanne pour les domaines périurbains de la Blécherette et du Châtelard et au comité de la Ville de Pully pour l'appel à projet du centre horticole des Boverattes.
- accompagné l'Association La Motte pour l'obtention d'un soutien Oquadu fédéral pour le lancement de son activité de production de plantons pour les micromaraîchers.
- apporté un complément aux formations agricoles proposées par les partenaires (Agridea, FiBL) à travers plusieurs interventions sur la thématique des microfermes ou de l'agriculture urbaine.



Microferme des jardins de Chivrageon, 2021
©D. Piccot, Agridea

1.5.2 Développement de prestations en gestion

Pour la mise à jour des connaissances ainsi que des prestations gestion, la matière a opté pour la mise en place de l'outil OneNote (classeur virtuel) où différentes références sont répertoriées, notamment sur les sujets suivants :

- Analyses approfondies des demandes de reconnaissance pour la terminologie agricole incluant les retours lors de la participation à la commission OTerm
- Mise à jour de certains paragraphes des contrats de collaboration
- Mise à jour de données économiques sur des branches de production qui sont spécifiques, comme les biogaz et l'alimentation spécifique à l'engraissement des bovins
- Création de schémas décisionnels en lien avec le droit agraire
- Information spécifique à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT)

La demande de mise en place de conciliation/dissolution au sein de communautés a permis de mettre à jour le processus de cette prestation et les documents à disposition qui sont à finaliser.

A la demande de la Cobra, une formation a également été mise en place pour les contrôleurs PER afin de partager les connaissances et d'informer sur les limites techniques des outils (par exemple le programme Agrotech est figé sur des tonnes ou des m³). Ces deux journées de formation ont permis de s'entendre sur des procédés et repérer les différentes lacunes d'un bilan de fumure.

La fin d'année 2024 a été marquée par le début du virus de la langue bleue qui a entraîné des demandes d'informations sur la caisse d'assurance du bétail (CAB) ainsi que sur les assurances existantes indemnifiant différentes épizooties. Afin de répondre à ces attentes, des séances de vulgarisation ont été organisées, complétant l'offre de formation continue déjà planifiée.

En concertation, avec l'Office de crédit agricole, les hypothèses de prix sont adaptées à la production vaudoise (prix du lait de Gruyère, du Vacherin Mont d'Or, des bovins ainsi que des porcs).

Ces deux dernières notions vont de pair avec la mise à jour régulière de l'outil PlanaFRI. Dans le cadre du budget, le canton de Vaud est également responsable pour maintenir à jour les données sur les marges brutes des poulets Bell et Micarna.

Pour soutenir les agriculteurs dans leur gestion administrative, Proconseil met chaque année à jour la table des matières de son classeur administratif qui est accessible sur le site internet : [Soutien administratif agricole - Prométerre](#).

Afin de faciliter les échanges, les connaissances et avoir l'avis des collègues sur les dossiers individuels, le groupe matière gestion Proconseil se réunit toutes les deux semaines via Teams. Ces réunions permettent d'avoir un conseil homogène et de rapidement échanger sur les dernières nouveautés.

1.5.3 SA/Sàrl dans l'agriculture

Dans le but de développer la prestation, Laura Egger, principale coordinatrice de la prestation, a créé avec l'aide de notre collègue Isaline Rubattel, un flyer synthétisant la prestation avec quelques explications sur la forme juridique des SA/Sàrl. En effet, c'est une prestation qui nécessite la coordination de différentes filiales de Prométerre, comme l'Office de crédit agricole ou Fidasol pour le domaine de la fiscalité.

Un groupe intercantonal s'est également formé auquel Mme Egger participe pour réaliser des fiches techniques qui sont diffusées sur le site web d'Agridea. Ces fiches expliquent les différentes phases de vie de la société de capitaux, soit de la création à la dissolution.

1.5.4 Projet BasePhyto

Le projet de BasePhyto, outil d'aide à la décision pour le choix d'une matière active adaptée à la situation de chaque producteur, suit son cours. L'application smartphone entre dans une phase de test qui doit permettre de faire les modifications nécessaires en vue d'un déploiement total au début 2026.

1.5.5 Développement de prestation construction

Le programme des volumes, qui sert à planifier un projet de construction, a été fusionné avec le formulaire 52 du Canton. Ces deux documents calculent les volumes de stockage d'engrais de ferme nécessaires pour les exploitations avec du bétail. Désormais, les données du premier document sont reprises pour compléter automatiquement le deuxième. Cette fusion de document permet de gagner du temps et d'éviter les doublons.

1.5.6 Formation continue des conseillers et conseillères

Les collaborateurs de Proconseil ont l'occasion de développer leurs compétences en participant à des formations, pour compléter et améliorer la qualité des prestations proposées. Pour maintenir une vulgarisation efficace, des conseillers de chaque matière perfectionnent leurs techniques d'animations de groupes. Un transfert de connaissances est aussi réalisé entre collègues.

Dans une démarche d'harmonisation des connaissances et du conseil en fertilité des sols, une formation des conseillers en production végétale a été organisée avec le soutien d'AGRIDEA et Sol Conseil. Cette formation s'est déroulée le 4 décembre 2024, sur des profils qui ont été ouverts dans le cadre du projet de cartographie du Pied du Jura de la DGE. Ce fut l'occasion de s'exercer en petits groupes sur différentes méthodes d'évaluations comme la description de profil de sol, grâce à la méthodologie mise en place dans le projet Progrès Sol, le test à la bêche avec la méthode harmonisée « SolDoc » ainsi que les observations à la tarière. Toutes ces méthodes peuvent être utilisées par les conseillers lors de conseil individuel ou en visite de culture.

2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements

2.1. Communication multimédia

La communication de Proconseil est tournée vers les exploitants et se veut prioritairement technico-économique. Proconseil diversifie de plus en plus ses canaux de diffusion et les retours semblent positifs, tant qu'on veille à maintenir un équilibre entre les activités de terrain, la presse écrite et l'accès numérique aux informations techniques.

2.1.1. Site internet

Afin de garantir une mise à jour régulière des informations liées à la politique agricole, Proconseil actualise fréquemment son site internet. En 2024, une refonte des pages Unités a été réalisée afin d'optimiser l'organisation des contenus. L'objectif principal : rendre les différentes prestations de Proconseil plus accessibles et améliorer la clarté des informations.

Sur cette plateforme (www.prometerre.ch/unites/proconseil), Proconseil met à disposition divers documents et liens utiles pour aider les agriculteurs à rester à jour sur les aspects administratifs.

En complément, le site internet relaie les prestations proposées, les événements et formations organisés, ainsi que le suivi des projets. Il diffuse également de nombreux résultats d'essais et articles techniques afin de valoriser et partager les connaissances acquises auprès d'un large public.

Les sujets d'actualité à l'origine de questions techniques sont aussi traités avec le souci d'être le plus réactif, dont le suivi des évolutions de la politique agricole suisse et cantonale :

- [Plan Climat vaudois](#) : cette page renseigne sur les mesures de soutien aux systèmes d'exploitation agricoles en lien avec le volet agricole du Plan Climat vaudois et les règles en vigueur à partir de 2024. Elle contient aussi les liens vers les formulaires d'inscription de certaines mesures et la présentation du dispositif de diagnostic et d'optimisation des pratiques pour réduire l'impact de l'exploitation sur le réchauffement climatique.
- [Ordonnance sur les paiements directs](#): la page est régulièrement remaniée pour faire l'état des dernières actualités.
- [Plan Phyto vaudois](#) : où figurent la brochure officielle cantonale et le nouveau catalogue de fiches techniques.
- [Agridiff](#) : thématique transversale pour Proconseil et des partenaires, a vu une page créée afin de réunir toutes les informations pour le soutien aux exploitations en difficultés.

2.1.2. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont une vitrine sur laquelle Proconseil expose ses prestations à travers le compte de Prométerre. Elle fait la promotion des thématiques travaillées, des nouveaux supports d'informations et rappelle les dates agricoles clés, les événements et les formations.

2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts

A la fois vectrice d'informations pour la promotion ponctuelle et bibliothèque de ressources techniques pertinentes sur la durée, la [chaîne Youtube](#) de l'entreprise a atteint 1'771 abonnés. La plateforme héberge des vidéos d'intérêts techniques et également [les podcasts « Podconseil »](#), supports exclusivement audios au cours desquels interviennent des conseillers de Proconseil et/ou des personnes externes. En 2024, cinq épisodes ont été publiés, totalisant plus de 2'500 écoutes. Les thématiques abordées incluent le microbiome des sols, la fumure des herbages, le renouvellement du sorgho ainsi que les questions de dérive et de ruissellement. Une nouvelle série, "Le champ des possibles", dédiée à la valorisation et la transformation à la ferme, a également été lancée avec un premier épisode consacré à la production de chips. Ce service de vulgarisation est aussi référencé sur les plateformes de diffusion de podcasts usuelles (Spotify, Apple podcast, Deezer et Google podcast).

2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct

Le 30 mai 2024, le groupe production végétale a lancé sa chaîne d'informations WhatsApp. Ce nouveau canal d'information permet de diffuser rapidement des actualités de saison, principalement en lien avec le suivi des cultures et des essais menés par Proconseil, mais aussi pour transmettre des informations importantes sur les projets cantonaux et le suivi administratif des exploitations agricoles vaudoises. A la fin 2024, la chaîne comptait 140 abonnés pour 31 postes diffusés. Les séances de groupes de vulgarisation de l'hiver devraient encourager l'adhésion à la chaîne.

2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles

Durant la saison écoulée, 27 bulletins d'informations viticole & œnologique ont été envoyés à 988 abonnés (+10 qu'en 2023). Ils sont rédigés en collaboration avec l'œnologue cantonal Philippe Meyer. Ces chiffres constituent un record, tant au niveau du nombre d'abonnés qu'au niveau du nombre de bulletins édités. La surveillance du vignoble (maladies, ravageurs et accidents physiologiques) et des parcelles témoins sont indispensables à la rédaction de ces bulletins pour en assurer la pertinence. En plus des observations réalisées directement par les conseillers viticoles et de l'outil Agrometeo.ch, un réseau de vigneron transmet régulièrement des informations sur la situation de leur région. En outre, un réseau de surveillance des populations de tordeuses de la vigne est mis en place chaque année dans des parcelles qui ne sont pas sous confusion sexuelle.

Les conseils et recommandations que contiennent les bulletins, avec systématiquement un encart spécifique à la viticulture biologique, ont pour objectif de proposer une protection de la vigne efficace, avec une prise de risques mesurée, tout en limitant les intrants. Des informations réglementaires et administratives sont également diffusées pour permettre aux lecteurs de rester à jour.

Ces informations et recommandations sont complétées en répondant à de nombreuses sollicitations reçues par téléphone et courriel, ainsi que par des visites ponctuelles de parcelles problématiques.

2.3. Conseils de saison

Les conseils de saison sont rédigés grâce aux informations acquises sur le terrain à travers les démarches d'observation de Proconseil et des autres partenaires professionnels. Ils sont publiés dans le journal Agri et pour certains disponibles sur le site internet de Prométerre après diffusion. Une partie de ces conseils est notamment ajoutée dans le « [Bulletin grandes cultures et herbages](#) » rédigé par la station de protection des plantes (SPP-DGAV)

En parallèle, Proconseil rédige, en collaboration avec les conseillers des cantons romands, les conseils de saison viticole et œnologique qui paraissent dans le journal AgriHebdo. En 2024, 7 articles ont été publiés sur ces thématiques.

2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée

En 2024, des articles spécialisés ont continué à être publiés dans le journal l'Agri ainsi que des informations sur la politique agricole comme l'évolution du Plan climat vaudois. Des articles informant du début du projet « Vaud pour vous » ont également été rédigés par le groupe Gestion.

Les articles en production végétale se sont centrés premièrement sur la journée technique du 18 septembre, dont le sujet principal était les couverts végétaux et la restitution azotée qu'ils pouvaient amener aux cultures, et deuxièmement, sur les mesures du plan phytosanitaire du canton de Vaud.

2.5. Gest'Alpe INFO



Le bulletin Gest'Alpe INFO paraît deux fois par année et est distribué à tous les exploitants d'alpage, aux communes propriétaires d'alpages, aux inspecteurs et gardes-forestiers et aux préfetures. Ce précieux outil de communication est organisé et géré par le secrétaire Gest'Alpe. Les articles publiés proviennent des différents acteurs concernant les alpages, dont les conseillers estivage de Proconseil, les directions concernées de l'Etat, de la SVEA (société vaudoise d'économie alpestre), des parcs naturels régionaux et d'autres organismes.

2.6. Organisation d'événements et manifestations

Planifiés et réalisés par les groupes de matière, les événements sont majoritairement coorganisés par Proconseil en collaboration avec des partenaires, ce qui permet de proposer aux participants un service plus complet et confortable.

Les manifestations sont l'occasion de présenter les résultats de l'utilisation des nouvelles techniques et les conclusions de projets. La formule « en présentiel » est toujours préférée, car elle offre la possibilité aux producteurs d'échanger directement entre eux et avec les conseillers. Voici la liste des événements organisés ou co-organisés par Proconseil en 2024 :

Événement	Date, lieu	Participation
Visite de l'essai blé variétal PER	4 juin, Giez	40 agriculteurs
Journée des préfets	14 juin, Les Mosses	30 participants
Journée technique des microfermes	1 ^{er} septembre 2024 sur le site de Rage de Vert	54 participants
Journée technique grandes cultures & herbage	18 septembre, Grange-Verney	400 visiteurs
Journée des alpages du Jura vaudois	21 septembre, Les Charbonnières	7'500 visiteurs
Salon des alpages	11-13 octobre, Les Diablerets	2'500 visiteurs

2.6.1 Journée technique des microfermes

La journée technique des microfermes est organisée conjointement par l'Association suisse des microferme (ASM) et Proconseil. Cet événement est une rencontre annuelle ayant pour but de servir de plateforme d'échange technique et de réseautage pour les microfermes romandes. Elle est organisée chaque année dans un canton différent. En 2024, voici les thématiques présentées :

- Itinéraire technique et fonctionnement d'une agriculture contractuelle de proximité (ACP)
- Rôle d'auxiliaires de cultures méconnus
- Présentation de la recherche participative
- Traitement phytosanitaire pour un verger
- Présentation de Rage de Vert et de son épicerie Système B
- Enjeux de l'autonomie semencière légumière

2.6.2 InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique

InnoVino, l'évènement qui regroupe le vignoble romand pour deux jours de conférences est basé dans le canton de Vaud. Comme de coutume, l'édition qui aura lieu en début d'année 2025 est coordonnée par Proconseil. L'organisation compte VITiplus comme partenaire financier, la DGAV ainsi que CHANGINS et Agroscope au titre de partenaires scientifiques. La manifestation se déroulera les 12 et 13 février 2025 sous un format « conférences et présentations de posters ». La mise sur pied de l'évènement s'est en très grande majorité déroulée sur l'année 2024 (séances de planification, réalisation du programme de conférences, invitation et coordination avec les conférenciers, réalisation des supports de communication et publications).

2.6.3 Visite de l'essai blé variétal PER

Le 4 juin, l'équipe production végétale a organisé la visite de l'essai variétal à Giez. Ce ne sont pas moins de 21 variétés et mélanges variétaux qui ont été présentés à la quarantaine d'agriculteurs présents. La participation de Dario Fossati (Agroscope), Didier Peter (ASS), Pierre-Yves Jaquiéry (DGAV-SPP) et Pierre-Yves Perrin (FSPC) ont permis d'enrichir la matinée avec des retours scientifiques sur les variétés et des informations essentielles sur les marchés.

2.6.4 Journée technique des grandes cultures et herbages

2.6.4.1 JTGCH 2024

La Journée technique grandes cultures & herbages, co-organisée par Proconseil et la Direction générale de l'agriculture et de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), a eu lieu sur le site de Grange-Verney le 18 septembre et s'est déroulée sous un soleil radieux. Près de 400 agriculteurs et apprentis agricoles ont eu l'occasion d'échanger avec les experts romands sur différents sujets comme la mise en place de dérobées, d'engrais verts et de luzernières. Avec 12 pôles techniques, la journée ciblait en particulier la mise en place de couverts et de colzas. Elle a permis d'informer sur les résultats des essais récoltés (variétés céréales, essais betteraves, ...) et les mesures concernant la dérive et le ruissellement. Plusieurs démonstrations de destruction de couverts végétaux ont également animé l'évènement.

De nombreuses brochures conçues pour l'occasion ont été distribuées aux visiteurs. Enfin, la page web de la manifestation héberge les résultats et supports complémentaires de la journée : prometterre.ch/journee-grandes-cultures.



Journée technique grandes cultures et herbages 2024 © Proconseil

2.6.4.2 Journées techniques Grandes Cultures Bio

Proconseil a activement participé à la mise en place des journées grandes cultures bio (« BAT » – Bioackerbautag) qui se sont déroulées les 26 et 27 juin à Aubonne, chez Christian Streit. Dix-sept conseillers ont participé à l'élaboration et à la tenue des pôles biodiversité, couverts végétaux, énergies, herbages, maïs, microfermes, méteils, sol, viticulture et Rés0sem. Lors de cet événement, la thématique de la qualité sanitaire des semences a été mise en lumière, grâce à l'organisation d'une conférence regroupant les exploitants, conseillers et scientifiques de Rés0sem ainsi que le responsable (V. Laudinot) et les conseillers du projet français Ecophyto FAST (performance des systèmes de cultures en l'absence répétée de traitement de semences).

2.6.4.3 Préparation JTGCH 2025 et SNT 2025

En 2025, deux journées techniques auront lieu sur le sol vaudois. Les préparations ont commencé tôt afin de garantir des plateformes intéressantes à découvrir pour les agriculteurs. Ces deux journées auront pour thématique centrale le sol.

2.6.5 Journée plateforme UFA

Le 14 juin, une partie de l'équipe production végétale a participé à la journée organisée par Fenaco à Fey. La plateforme avait déjà fait l'objet d'une visite de cultures au printemps avec le groupe d'étude régional. Lors de cette journée, les activités de Proconseil ont été présentées comme les conseils sur la dérive et le ruissellement, la plateforme FarmX, les analyses de sève et quelques résultats des projets Rés0sem et PestiRed.

2.6.6 Salon des alpages

Malgré une météo capricieuse, le Salon a rassemblé environ 2500 visiteurs les 11, 12 et 13 octobre, confirmant ainsi son attractivité tant pour les professionnels que pour le grand public. L'événement a proposé un programme riche et varié, satisfaisant toutes les attentes.

Le coup d'envoi a été donné vendredi soir avec un concert de musique folklorique qui a rassemblé plus de 200 personnes sous la tente. Deux groupes de jeunes Valaisans se sont succédé sur scène, offrant une ambiance festive, accompagnée d'une dégustation de raclette.

Le week-end a été marqué par la présence d'une cinquantaine d'exposants, mettant en avant une large gamme de matériels agricoles et sylvicoles adaptés à la montagne. À côté de cette exposition, plusieurs innovations ont été présentées, parmi lesquelles le pousse-fourrage Juno de Lely, un filtre à eau innovant de RWB Valais combiné à une pompe solaire, un drone de transport de matériel développé par Woodair, le traitement robotisé des plantes indésirables d'Ecorobotix, la fabrication de pellets de Proxipel et les clôtures virtuelles testées par Agroscope.

Des animations dynamiques ont également ponctué ces deux jours : une impressionnante démonstration de Timbersport, deux sessions de tonte de moutons le dimanche après-midi, ainsi que des projections de films dans la grande salle. Les visiteurs ont également pu découvrir l'artisanat local, assister à une fabrication d'Etivaz et déguster des produits du terroir présentés sur divers stands.

L'hôte d'honneur de cette année, la Vallée d'Abondance, a su captiver les visiteurs grâce à son stand présentant la région, des petits jeux interactifs et une exposition photographique dans le foyer de la Maison des Congrès. Un moment fort a été la démonstration de fabrication de fromage réalisée par un fromager de la Vallée d'Abondance le dimanche.

L'exposition d'animaux a suscité un grand intérêt tout au long du week-end, avec la présence de trois vaches allaitantes et leurs veaux le samedi, onze vaches laitières le dimanche, ainsi que quatre veaux, des chèvres, des moutons accompagnés d'un chien de protection et des chevaux.

Le samedi soir, une soirée festive a réuni 215 convives autour d'un repas, animé par le groupe de l'hôte d'honneur qui a présenté des danses traditionnelles.

Le concours de dégustation de fromages d'alpages, proposé par la SVEA, a rencontré un franc succès avec une forte participation du public. Parmi les 100 participants, 30 % ont su identifier les cinq fromages d'alpage vaudois en compétition.

Enfin, les enfants ont été particulièrement bien accueillis grâce aux animations organisées par l'École à la Ferme. Les ateliers de fabrication de beurre et de dégustation de fromage ont réuni environ 70 enfants, tout comme le coin caresse avec les veaux, qui a suscité beaucoup d'enthousiasme.

Ainsi, malgré une météo incertaine, cette édition du Salon s'est déroulée sous les meilleurs auspices, confirmant son importance et sa popularité auprès des exposants et des visiteurs.

2.6.7 Journée des alpages du Jura Vaudois

La Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV) a été un véritable succès pour sa 11^{ème} édition, qui s'est tenue le 21 septembre 2024 aux Charbonnières. Profitant d'une météo ensoleillée, les visiteurs de la fête du Vacherin Mont d'Or (dans laquelle la JAJV a été intégrée), estimés à près de 7'500, ont répondu présent et ont largement apprécié les animations proposées tout au long de la journée.



Sur le stand de la JAJV, l'accent était mis sur les nouvelles technologies au service des exploitants d'estivage.

Pendant la saison d'alpage, le travail est intense et des solutions innovantes ont été développées pour faciliter certaines tâches. Grâce à l'intelligence artificielle, des pulvérisateurs montés à l'arrière des tracteurs ciblent précisément les chardons et les rumex en appliquant un herbicide localisé. Cette méthode réduit jusqu'à 95 % la quantité de produits phytosanitaires utilisée par rapport à un traitement classique.

Les panneaux photovoltaïques et thermiques exploitent l'énergie solaire pour produire de l'électricité et/ou de la chaleur dans des alpages isolés. Les batteries permettent de stocker cette électricité, augmentant ainsi l'autonomie et l'autoconsommation des exploitations.

Le drone, lui, est un outil polyvalent pour surveiller l'état, la quantité et la qualité de l'eau dans les abreuvoirs, évaluer les dégâts causés par la faune (comme les sangliers), comptabiliser le bétail, ou inspecter les clôtures et portails. Toutefois, des restrictions légales peuvent interdire certains vols et des catégories de drones nécessitent une formation spécifique.

Un parcours didactique avait également été aménagé le long du stand, avec des panneaux expliquant le comportement des bovins et les gestes à adopter pour traverser un pâturage en toute sécurité lors d'une randonnée. Etienne Junod, expert dans ce domaine, a démontré concrètement les bons réflexes à avoir pour approcher un troupeau et mieux comprendre ses réactions. L'exercice a même inclus un chien en laisse, permettant de sensibiliser le public aux interactions spécifiques entre les animaux et les randonneurs accompagnés de chiens.

Les enfants ont pu se dépenser dans le château gonflable et déguster des milkshakes et des glaces artisanales pour reprendre des forces. La désormais incontournable poutine au Vacherin Mont d'Or a également régalé les papilles des visiteurs.

2.6.9 Journée Gest'Alpe des Préfets

La « Journée Gest'Alpe d'échanges et de formation des Préfets et commissions d'alpage » se tient généralement tous les deux ans et cela depuis 1995. Elle est organisée par le secrétaire du GT Gest'Alpe en collaboration avec le Préfet du district choisi pour la manifestation.

La journée 2024 a eu lieu le 14 juin aux Mosses et reprenait l'idée et l'esprit des douze premières rencontres « Gest'Alpe » organisées pour les Préfets présidents de commissions d'alpages aux Grandsonnes en 1995, à la Lécherette en 1998, aux Diablerets en 2000, à la Vallée de Joux en 2002, au Pléiades en 2004, au Pré d'Aubonne en 2006, au Pays d'Enhaut en 2008, au Chasseron en 2012, à Gryon en 2014, à St-Cergue/La Givrine en 2017, à

Rossinière en 2019 et à La Breguette/Vaulion en 2022. Elle devait surtout permettre l'échange d'expériences et de points de vue des différents acteurs dans les zones des alpages du canton de Vaud.

Les thèmes de l'édition 2024 étaient les suivants :

1. Informations sur la peste porcine africaine.
2. Conséquences du changement climatique pour les alpages.
3. Ouvrages et projets subventionnables sur les alpages, taux de subvention, démarches.
4. Visite de l'alpage Liozon – Dessous :
Présentation de l'alpage par l'amodiatiaire
Les mesures pour les contributions à la qualité du paysage
Plantes indésirables : les reconnaître, appréciation, moyens de lutte
Actualités sur la protection des troupeaux

30 personnes ont participé à l'édition 2024, dont 7 Préfets, 6 contrôleurs d'alpage, 9 membres du GT Gest'Alpe, le vétérinaire cantonal et le vétérinaire délégué, le gérant de la CoBrA et chef de l'office Ecoprest, le préposé agricole, la conseillère agricole de la région ainsi que les divers intervenants.

2.6.10 Swiss Expo

Après trois ans d'annulation et reports dus au Covid, Swiss'Expo a eu à nouveau lieu dans les halles de Palexpo à Genève.

Proconseil était présent pour l'occasion avec l'objectif de rencontrer les éleveurs et faire connaître les activités et prestations en production animale et gestion.

Le contact privilégié avec les producteurs pour échanger reste très apprécié, même si la fréquentation était en légère baisse lors de cette édition.

2.7. Séances des groupes d'études

Proconseil encadre 69 groupes d'études, dont 14 groupes viticoles, répartis par région. Chaque année, le programme des activités est défini par le comité ou les membres, qui proposent ou choisissent des thèmes parmi les suggestions de Proconseil. Les conseillers sont actifs dans la préparation et la réalisation de ces activités de vulgarisation. Les échanges entre collègues agriculteurs/viticulteurs et l'accès aux informations sur les actualités sont les principaux objectifs pour les participants.

En 2024, le nombre d'activités de groupe est moins élevé mais la participation moyenne a augmenté.

Membres des groupes d'études :

	2022	2023	2024
Agricoles	1'805	1'751	1'723
Viticoles	482	468	456
TOTAL	2'287	2'219	2'179
Exploitations inscrites aux paiements directs	2'814	2'759	2'712
Participation % aux groupes d'études	81.3	80.4	80.3

Activités des groupes d'études :

	Nombre d'activités		N. moyen de participants	
	2023	2024	2023	2024
Séances de groupes	64	65	14*	12
Rendez-vous à l'étable	5	10	15	16
Visites de cultures et herbages (dont bio)	109	92	9	10
Séances bilan des moissons	5	5	27	19
Séances de formation continue viticole	23	22	21	28
TOTAL/ Moyenne	206	194		

**les chiffres indiqués dans le rapport de gestion 2023 étaient erronés et ont donc été corrigés en 2024.*

2.7.1 Visites de cultures et d'herbages & bilans des essais

Ce ne sont pas moins de 92 visites de cultures et d'herbages (programme bio compris) qui ont eu lieu entre le 27 février et le 6 juin 2024. La participation moyenne était de 10 personnes par visite, allant de 2 à 29 personnes.

Cinq séances régionales de bilan des essais ont eu lieu fin août, réunissant au total 94 agriculteurs. Ces séances sont l'occasion pour l'équipe production végétale de présenter les résultats des essais menés au cours de la saison et de recueillir les souhaits et préoccupation des groupes de vulgarisation.

2.7.2 Rendez-vous à l'étable

Une dizaine de visites ont été organisées dans toutes les régions du canton, avec des thèmes divers et variés :

Transport de bétail et conformité des bétailières (avec le SPAA), bilan carbone et réduction des émissions de GES, élevage des génisses, transformation d'un rural, valorisation de ses propres céréales et protéagineux. Cette forme de vulgarisation, qui favorise les échanges et les pratiques des éleveurs visités, est toujours appréciée par les agriculteurs.

2.7.3 Visites de profils de sol au Pied du Jura

A la demande de la DGE, quatre matinées d'observation de profils de sol ont été organisées en collaboration avec Agridea. Dans le cadre du projet de cartographie des sols du pied du Jura, quarante profils de sols ont été ouverts en fin d'année, s'étalant sur une surface de 17'700 ha, comprenant 62 communes du Jura vaudois. Les agriculteurs de douze groupes d'études ainsi que les communes concernées ont été conviés à la découverte des sols de leur région au cours du mois de novembre. Au total, ce sont 21 agriculteurs et membres d'administrations communales qui se sont retrouvés autour des profils. La fréquentation était un peu décevante par rapport au nombre d'agriculteurs concernés, mais les participants ont tous apprécié les échanges relatifs au potentiel des sols agricoles et à leur extrême hétérogénéité sur des surfaces parfois très proches l'une de l'autre.

2.8 Visites d'alpages

Deux visites d'alpage ont eu lieu sur le Jura vaudois afin d'aborder des thématiques essentielles liées à la gestion durable des pâturages.

La première visite s'est déroulée le 28 juin 2024 à l'alpage du Cerney-Chalet Neuf, sur la commune du Chenit. Cette matinée a été consacrée à l'approvisionnement en eau et à la gestion de l'herbe, des enjeux majeurs pour les exploitants. Les échanges ont été animés par Eric Mosimann (SVEA / Montanum), Elena Julier et Henrik Österlöf, qui ont partagé leur expertise avec les 20 participants présents.

La seconde visite a eu lieu le 5 septembre 2024 à l'alpage de Grandsonnaz-Dessous, sur la commune de Fiez. Cette rencontre a porté sur la gestion de la pâture, un élément clé pour optimiser l'utilisation des ressources fourragères et assurer le bien-être du bétail. Eric Mosimann (SVEA / Montanum) et Henrik Österlöf ont animé les discussions avec les 19 participants.

Ces visites ont été l'occasion d'échanges enrichissants entre les intervenants et les participants, permettant de mieux comprendre les défis actuels de l'exploitation des alpages et de partager des solutions adaptées aux réalités du terrain.

2.9. Création et animation de groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêts rassemblent des agriculteurs et viticulteurs autour de thématiques spécifiques qu'ils souhaitent approfondir collectivement. Ces réunions, qui ont lieu une ou plusieurs fois par an, permettent des échanges d'expériences entre professionnels, principal moteur de participation. Chaque groupe décide de la fréquence de ses rencontres, certaines étant fermées tandis que d'autres restent ouvertes à de nouveaux membres en cours de route. Les séances sont organisées et animées par un conseiller de Proconseil, avec parfois l'intervention de spécialistes. Certains groupes utilisent également WhatsApp pour communiquer et partager des informations.

L'ambition pour 2025 est d'intensifier ces rencontres afin de poursuivre l'évolution collective des pratiques agricoles et viticoles.

2.9.1 Sol Vie Vaud

Le Groupe d'Intérêt Sol Vie Vaud, qui rassemble 38 membres, a poursuivi ses travaux en 2024 autour des pratiques favorisant la fertilité et la résilience des sols. Onze visites ont été organisées avec une participation moyenne de quatorze personnes, permettant d'aborder des thématiques telles que la restitution organique, les stratégies de gestion des couverts vivants, de réductions d'herbicides en AC et de réduction du travail du sol en agriculture biologique, la structuration des sols et les indicateurs biologiques.

Le groupe WhatsApp, particulièrement actif, facilite les échanges entre agriculteurs et conseillers, renforçant le partage d'expériences et la diffusion des connaissances.

2.9.2 Vaches mère

2 rencontres avec une moyenne de dix participants ont été organisées sur les thèmes du parage et des coûts de production en vente directe. Les nombreux échanges, notamment autour des coûts de production ont permis d'ouvrir la discussion sur les charges, la rémunération du travail ainsi que sur les prix de vente ; sujet souvent tabou et peu abordé.

2.9.3 Homéopathie

Chacun des deux groupes d'intérêt Homéopathie (alpe et plaine) a réalisé deux rencontres en 2024, en présence de la vétérinaire du FiBL, experte en homéopathie, Pamela Staehli. Une satisfaction générale a été constatée parmi les participants. Pour l'année prochaine, il est prévu d'inviter d'autres intervenants externes afin de répondre aux intérêts et demandes des participants.

2.9.4 Pâture

Il s'agit d'un groupe intercantonal VD/FR.

3 rencontres ont été effectuées sur les thèmes de l'utilisation des pâturages, du lien entre le sol et la prairie ainsi que du sorgho. L'année pluvieuse a renforcé l'intérêt autour de la compaction des sols dans les prairies et pâturages. Ce sujet étant peu connu et étudié dans nos régions, il suscite beaucoup d'interrogations, d'une part à cause des machines agricoles de plus en plus lourdes, et d'autre part à cause des créneaux météo souvent restreints.

2.9.5 Perfectionnement en élevage porcin

Le groupe PEP qui réunit des éleveurs de porcs motivés à échanger sur leurs pratiques s'est réuni à trois reprises en 2024.

Des sujets comme l'introduction des jeunes truies dans un grand groupe, la stratégie de sélection sur son élevage ou l'anticipation des températures estivales ont été choisis comme thèmes de discussion. Outre des présentations théoriques en salle, des visites d'exploitation ont également eu lieu, afin de favoriser les échanges.

Une délégation de quatre personnes s'est rendue au salon SPACE à Rennes, afin d'échanger avec des spécialistes du porc. Ils ont également pu visiter la porcherie expérimentale de l'IFIP.

2.9.6 Valorisation de la laine

Un groupe d'intérêt « valorisation de la laine » a été créé en automne 2022. Il met en commun les connaissances sur les différentes étapes de valorisation, de la collecte de jusqu'à la commercialisation de la laine suisse, en passant par les étapes de tri, lavage, filature, etc. Le groupe analyse aussi les potentiels marchés et les infrastructures et équipements disponibles et nécessaires pour la valorisation locale de la laine. Les discussions entre les participants portent actuellement sur une étude de faisabilité de la construction d'un centre de lavage de la laine en Suisse romande, afin de faciliter la mise en marché de ce précieux produit. Cette thématique intéresse également le secteur du textile et Proconseil participe régulièrement à des échanges d'expériences sur le sujet. Depuis septembre 2023, Proconseil a obtenu un mandat dans le cadre du projet Interreg Woolshed qui, de concert avec d'autres partenaires de l'espace alpin, étudie les possibilités de valorisation de la laine. En 2024, le groupe s'est réuni à cinq reprises, rassemblant en moyenne trois participants par séance.

2.9.7 Maladies du bois

Le groupe d'intérêt « maladies du bois » est à l'origine de nombreuses formations qui se sont déroulées ces dernières années. Afin de répondre aux diverses interrogations de ses membres, divers essais ont été mis en place et se poursuivent dans le canton (curetage et recépage préventif, impact de la taille sur la profondeur des nécroses, greffage en fente). Ces essais visent à mettre en évidence l'intérêt de diverses pratiques qui permettraient de limiter la mortalité des vignes et d'en diffuser les informations par le biais de fiches techniques spécifiques.

2.9.8 Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ?

Réduire les quantités d'intrants est une problématique partagée et actuelle. Ce groupe d'intérêt rassemble des personnes qui souhaitent réduire les doses, notamment de cuivre, tout en conservant une protection phytosanitaire satisfaisante. Un complément de protection est espéré via des produits naturels comme des tisanes de plantes. Un voyage d'étude a été réalisé en Alsace et un essai de réduction de dose de cuivre a été mené en 2022 et 2023, sans résultats probants. En 2024, l'essai n'a pas pu être reconduit.

2.9.9 Biodiversité dans le vignoble

Le groupe réunit des producteurs intéressés par la question de la conservation voire l'augmentation de la biodiversité dans le vignoble. A travers des visites et l'intervention de biologistes, la thématique est creusée et différentes pistes sont abordées. L'introduction d'espèces ligneuses (arbustes, arbres de hauteur limitée) dans les vignes intéressent une large part des participants. C'est pourquoi les séances de ce groupe se sont orientées sur la thématique de la « vitiforestierie » au sens large et des différentes formes qu'elle peut prendre au vignoble. Les questions principales concernent les essences les plus adaptées pour ce contexte et l'impact sur la vigne. Un atelier sur le sujet est prévu pour 2025.

2.9.10 Terrasses sans herbicides

Ce groupe a pour objectif de chercher des alternatives aux herbicides pour la gestion du sol dans les vignobles en fortes pentes. Les solutions proposées à l'échelle mondiale sont en grande majorité basées sur une gestion mécanisée et le travail du sol, réalité qui ne peut pas être appliquée dans le contexte des vignobles de Lavaux ou

du Chablais. Ce groupe est notamment à l'origine du projet porte-greffes « Berlandieri for the future » et se penche également la flore accompagnatrice à favoriser dans l'optique d'une gestion limitant les intrants. Ce groupe mène aussi des essais de compositions de semis avec des spécialistes de la haute école de Changins. Ces derniers ont pour objectifs de composer des enherbements « non-concurrentiels », bas et qui permettraient de limiter la diffusion de *Conyza sumatrensis* (vergerette de Sumatra), nouvelle espèce résistante à certains herbicides. Il y a eu une rencontre en 2024.

Depuis 2006, les essais menés dans ces groupes (anciennement « forum flore viticole », puis « terrasses sans herbicides ») ont abouti à la publication d'un guide pratique sur la gestion de l'enherbement des vignobles en terrasses sans herbicides.

2.9.11 Cépages résistants

Le groupe est une plateforme d'échange et de rencontre permettant aux exploitants d'en apprendre davantage sur les nouveaux cépages tolérants aux maladies fongiques. Cette thématique connaît une très grande dynamique avec l'arrivée de nombreux nouveaux cépages à l'échelle suisse et mondiale. Ces rencontres, comme celle ayant eu lieu en 2024, permettent la découverte des nouvelles obtentions et l'approfondissement des connaissances agronomiques grâce aux échanges d'expérience entre les participants.

2.9.12 Introduction à la viticulture biologique

Ce groupe a la particularité de constituer une plateforme de lancement pour les producteurs avant ou pendant la période de reconversion en viticulture biologique. En 2024, un sondage a été réalisé permettant de constater que la quasi-totalité des membres avaient dorénavant franchis les étapes de reconversion. Ce constat devrait être considéré comme une forme de réussite pour ce groupe dans l'accompagnement de ses membres. Une nouvelle session d'inscription pour l'intégration de nouveaux membres sera réalisée en 2025.

2.10. Cours sur inscription

Dans l'offre de formation continue, Proconseil propose des cours sur inscription. Pour ceci, nous faisons régulièrement appel à des intervenants d'autres filiales de Prométerre ou externes. L'objectif est d'avoir une personne spécialisée dans le thème abordé.

Les matières suivantes sont représentées :

- Production végétale
- Production animale
- Gestion/comptabilité
- Vente et communication
- Economie familiale
- Viticulture et oenologie

Comme chaque année, certains cours sont reconnus pour l'exigence de formation demandée par Bio Suisse. Il s'agit du cours obligatoire et des cours complémentaires.

En 2024, davantage de cours ont été proposés. Le taux de réalisation est quant à lui stable, malgré un nombre de participants plus faible que la moyenne sur les 4 dernières années. La fréquentation de nos cours sur inscription reste satisfaisante et les résultats très positifs des évaluations démontrent une offre correspondant aux besoins des exploitants vaudois.

	2022	2023	2024
Cours réalisés/prévus	65/74	64/79	73/88
Taux de réalisation (%)	87	81	83
Jours effectifs de formation	72	58	52
Participants effectifs	1'051	1'007	891

2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones)

Les conseillers sont en tout temps à disposition des agriculteurs pour répondre à leurs diverses requêtes qu'elles soient techniques, économiques ou administratives en lien avec la gestion d'entreprise, la Loi sur le droit foncier rural (LDFR), la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA), la vente/achat de domaines/terrains ou les différentes formes juridiques, etc. Des permanences téléphoniques spécifiques sont organisées et planifiées lors des périodes de recensements en lien avec l'agenda agricole.

Les interrogations des agriculteurs sont variées et ont une tendance à devenir de plus en plus complexes.

Toute l'année également, des questions sur la transformation des produits, l'étiquetage, l'ouverture d'un local de vente, les règles à respecter en matière d'hygiène, etc. arrivent auprès des spécialistes de la commercialisation.

Durant la période de végétation, les exploitations sollicitent des conseils pour résoudre des problèmes liés à la lutte contre les maladies, les ravageurs et autres herbes indésirables.

Cette prestation comprend toutes les demandes qui ne nécessitent pas une analyse conséquente, auquel cas un dossier individuel est réalisé et facturé.

3. Conseils technico-économiques

3.1. Soutien administratif

Par suite du peu de modifications par rapport à la saison 2023 et malgré une complexité élevée liées aux programmes fédéraux et cantonaux, le nombre d'exploitations soutenues en 2024 s'est stabilisé à 1'045. A noter que les conseillers sont de plus en plus polyvalents et peuvent réaliser des plans de fumure sur différentes plateformes (Agrotech, Agroplus et Barto). Lors des rendez-vous, les clients peuvent demander la réalisation des fiches PER incluant la PLVH, des calculs des IMPEX, des corrections linéaires (en lien avec la production de porcs et de la volaille), le calcul des points biodiversité et climat IP-Suisse, le check des points BIO ou encore faire une projection des paiements directs pour l'année en cours.

Soutiens administratifs :

	2020	2021	2022	2023	2024
Dossiers administratifs	976	984	1'257	1'076	1'045

3.2 Accompagnement reconnaissance d'exploitation

Depuis la fin de l'année 2023, nous collaborons avec la DGAV pour assurer un premier contact téléphonique avec les futurs exploitants souhaitant obtenir un numéro d'exploitation. Si nécessaire, Proconseil les accompagne dans leur premier recensement, notamment pour le dessin des parcelles et les inscriptions requises. Lors de ces entretiens individuels, Proconseil informe sur les conditions d'accès aux paiements directs, présente la politique agricole fédérale et cantonale, guide les exploitants dans l'utilisation de la plateforme Agate (Acorda, Hoduflu, BDTA) et fournit des renseignements sur les aspects législatifs (LDFR, LBFA, AT, etc.).

À noter que jusqu'à 4 heures de conseil sont offertes afin de limiter les échanges répétés entre la DGAV, le futur exploitant et Proconseil. En 2024, 16 entretiens ont été réalisés, avec une durée moyenne de 2h45.

3.3 Reconversion à l'agriculture biologique

Les nouvelles inscriptions à Bio Suisse sont en baisse et les demandes de quitter le label se font de plus en plus nombreuses. Six rendez-vous de reconversion ont cependant été réalisés sur des domaines de grandes cultures et

mixtes. Les nouveaux agriculteurs bio sont toujours en contact avec les conseillers lors des deux journées obligatoires de cours pour la reconversion que Proconseil organise pour la Romandie.

3.4 Accompagnement de projets d'approvisionnement en eau sur les alpages

Proconseil accompagne les propriétaires d'alpages qui souhaitent augmenter leurs réserves d'eau, se relier au réseau ou améliorer la répartition des points d'eau sur les alpages.

Le calcul des besoins, la discussion sur la stratégie à adopter ainsi que les formalités administratives pour les besoins du service des AF font partie de l'accompagnement.

Le suivi du chantier est quant à lui réalisé par le bureau Montanum.

3.5 Appui aux exploitations en difficulté

3.5.1 Activités de la cellule AGRIDIFF

La cellule Agridiff (agriculteurs en difficultés) est un service mis en place en 2017 afin d'offrir une porte d'entrée aux agriculteurs en situation difficile et à leurs partenaires. Les principales activités sont :

- Accueillir les annonces de situations difficiles,
- Assurer les échanges d'informations avec l'aumônerie, la DGAV et les filiales de Prométerre concernées,
- Coordonner et planifier les prestations des collaborateurs des filiales de Prométerre,
- Suivre des demandes d'assainissement financier entre les exploitants en difficultés et la DGAV,
- Répondre aux différents acteurs qui souhaitent être informés sur la prestation (HAFL, étudiants, journalistes, autres professionnels de la santé, les forces de l'ordre (Répondant de proximité via la Police vaudoise) etc.).
- Assurer la mise à jour des supports de communication (site internet et flyers),
- Développer des liens avec le « Département de la santé et de l'action sociale » et la « Direction générale de la cohésion sociale » (DGCS) avec l'appel à projet « Vaud pour vous ». Cette activité démarrée en 2022 œuvre pour une meilleure orientation et l'accompagnement social de la population. Dans ce cadre, le projet « Mentorat Agricole » a reçu un bon accueil et il est maintenant soutenu pour la DGCS avec un montant de CHF 127'000.- jusqu'en juin 2026 (cf. paragraphe qui suit).
- Suivre la mise en place et l'adaptation des actions de formation et sensibilisation « sentinelle et santé mentale » (cf. paragraphe qui suit) ; ce suivi et développement est une mission de l'aumônerie pour laquelle la cellule Agridiff apporte son expertise.

Aux situations avec interventions (entretien pour y voir clair, administratif simple tel que l'ouverture du courrier, réseautage) s'ajoutent une trentaine d'échange par téléphone pour lesquels il y a des mises en réseau, des conseils ou une oreille tendue. Il est de plus en plus fréquent que ce soit une personne de l'entourage (épouse, maman, frère, sœur) qui contacte la cellule Agridiff pour obtenir de l'aide.

La collaboration entre les différentes filiales de Prométerre et la cellule Agridiff est bien développée et la communication doit être de mise.

Dossiers Agridiff :

	2020	2021	2022	2023	2024
Entretiens pour y voir clair Agridiff	11	16	12	14	19
Dossiers d'aide financière dans le cadre d'une demande d'assainissement (DGAV)	13	6	15	14	12

On estime qu'il y a une cinquantaine de cas par an. Chacun correspond a minima à un contact téléphonique pour des coups durs très ponctuels ou des problèmes structurels. La cellule Agridiff répond par des mises en réseau et/ou des interventions, le temps pour traiter une situation peut donc varier d'une heure à 5 jours. Depuis août 2023, l'organisation de la cellule Agridiff a été revue. En effet, Aude Poncet coordonne les différentes demandes de soutien mais les dossiers sont répartis via l'ensemble des conseillers de Proconseil pour aider des entrepreneurs agricoles pendant une période difficile. Cette répartition permet d'être référent, coordinateur pour certains clients et de bénéficier de certaines spécialisations des conseillers. Ainsi, comme certaines situations le demandent, le suivi peut être étalé sur plusieurs années dans le but que l'exploitant retrouve sa capacité d'entrepreneur agricole.

3.5.2 Programme de formations sur la thématique du soutien

Au cours de 2024, un total de 5 sessions de sensibilisation d'une demi-journée sur la prévention du suicide (connu sous le nom de « sentinelle »), la dépression et les addictions ont été proposées dans le cadre de la formation continue. Pour être plus à l'aise face aux situations délicates sur des questions de santé mentale, ces activités sont organisées par l'aumônerie agricole en partenariat avec Proconseil.

Depuis 2017, 364 personnes ont suivi une demi-journée de sensibilisation dispensée par le Groupement Romand de Prévention du suicide (GRPS). On compte aussi une septantaine de personnes ayant participé aux interventions sur les thèmes de la dépression et de l'alcool depuis leur mise en place en 2021. Les sessions se réalisent souvent en petit groupe de moins de 10 personnes. Cette grandeur de groupe permet un échange enrichissant et fructueux.

Proposer et adapter continuellement les sensibilisations en lien avec la santé mentale reste un sujet d'actualité pour la cellule Agridiff, la DGAV et l'aumônerie. La réflexion est également ouverte sur d'autres actions de communication et de prévention des difficultés au sens large pour les exploitants vaudois et leur famille.

4. Soutien au lancement de projets collectifs

4.1 Formalisation de l'idée et organisation du projet

Proconseil aide les exploitants à clarifier leurs besoins et leurs idées et les encourage à développer des projets. Proconseil peut relire des esquisses de projets et aider les porteurs à formaliser les étapes d'un projet.

En 2024, Proconseil n'a pas été sollicité pour cette activité.

4.2 Montage de projets liés à la filière alimentaire

Nous collaborons sur des projets avec des partenaires non agricole, tels que les régions socioéconomiques (régions LADE), les parcs naturels régionaux ainsi que certaines communes. Proconseil participe également en tant qu'expert au réseau Star'Terre qui vise à promouvoir des projets favorisant une consommation locale dans l'arc lémanique. Proconseil fait partie du groupe consultatif lié à l'appel à projets annuel.

4.3 Veille sur les soutiens financiers possibles pour les projets collectifs

Proconseil assure une veille sur les sources de financement possibles pour les projets collectifs. Des soutiens de la Confédération (OFAG, ARE) ainsi que divers appels à projets sont à disposition des porteurs. Proconseil en étudie les critères et les procédures afin de pouvoir informer les porteurs de projet intéressés. Les soutiens proposés par la Confédération (outils PDRA, Oquadu, etc.) exigent parfois que le Canton mette une part de la contribution. Proconseil appuie aussi le Canton dans le développement des procédures administratives, afin qu'elles soient les plus simples possibles pour les porteurs de projet.

5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds

D'une durée déterminée (généralement 4 à 8 ans), les projets permettent de tester des nouvelles pratiques ou méthodes visant la réduction de l'impact des activités agricoles sur les différentes ressources (air, eau, sol, antibiotiques, engrais, produits phytosanitaires, ...). Ils peuvent être de type vulgarisation ou 77a et conduits avec l'OFAG ou d'autres partenaires (DGAV, FiBL, Agroscope, ...). Ces projets prévoient généralement un cofinancement cantonal. Ils ne peuvent être lancés qu'avec l'accord préalable du Canton.

5.1 Projets 77a

5.1.1 Agriculture et pollinisateurs

Le projet est entré dans sa septième année de mise en œuvre. Les mesures agricoles ont pris fin en décembre 2023. Les septième et huitième année du projet sont dédiées à la poursuite de l'analyse des données afin de rendre les conclusions et recommandations du projet à l'OFAG. Le rapport final du projet a été rendu en juillet ce qui a donné lieu à plusieurs échanges avec la Confédération. Ce rapport a pour objectif d'apporter aux décideurs les conclusions sur les mesures agroécologiques testées durant les six premières années du projet.

Un deuxième échange avec le projet argovien Bienenfreundliche Landwirtschaft a été organisé afin de comparer les résultats et d'harmoniser les recommandations.

5.1.2 PestiRed

Le projet PestiRed est dans sa cinquième année de mise en œuvre. Les conditions météorologiques difficiles n'ont pas facilité l'implémentation des mesures innovantes sur les parcelles test notamment pour les programmes de désherbage mécanique. La moitié des exploitants partenaires a reçu une compensation financière à la suite d'un rendement pénalisé sur la parcelle innovante. Sur le terrain, les problématiques liées à la réduction poussée de l'utilisation des produits phytosanitaires apparaissent, notamment en ce qui concerne la gestion des adventices.

La co-innovation a été possible via les ateliers prévus dans le cadre du projet ainsi qu'avec des voyages d'études : visite de la station expérimentale CA-SYS en Bourgogne, voyage d'études de 3 jours aux Pays-Bas dans le cadre du projet IPMWORKS, accueil d'agriculteurs, conseillers et scientifiques engagés dans des projets similaires.

5.1.3 Agro4estérie

Le projet est dans sa 5^{ème} année de mise en œuvre en 2024. Les mesures courent encore pour une année et se termineront fin 2025, mais pour des raisons de calendrier des subventions, les dernières plantations auront lieu dans le courant de l'automne/hiver 2024/2025. Les demandes sont toujours régulières et à la fin de l'année les plantations effectuées étaient au nombre de 68, alors que 18 parcelles sont encore en suspens. La révision de la Loi sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager fait se questionner les agriculteurs du projet sur la pérennité des mesures mises en place et sur la fiabilité des garanties de réversibilité données dans le cadre du projet.

5.1.4 RésOsem

Le projet RésOsem (réseau d'exploitations sans traitements de semences) porté par Proconseil a entamé avec les semis d'automne 2024 sa quatrième année et entre dans la deuxième phase du projet. Les surfaces sans traitements phyto des semences sont maintenant vouées à augmenter avec l'ensemble des cultures choisies par les exploitants. La plupart des exploitants ont choisi de garder les parcelles d'essai en plus sur leur exploitation, signe de leur volonté de tester de nouvelles alternatives.

Ce changement a demandé des augmentations de semences avec des solutions alternatives. Une des principales difficultés est bien de couvrir la demande en termes de variétés (céréales et protéagineux) et d'alternatives que nous pouvons offrir via notre partenaire ASS qui doit déléguer ces traitements. Alors que la technologie Thermoseem (vapeur) n'est plus disponible en Europe pour le traitement de protéagineux, celle-ci n'est offerte que par Fenaco pour les céréales en Suisse. L'utilisation de semences traitées Evita (électron) est autorisée (sauf

BIO), mais nous n’obtenons pas de réponse claire sur l’utilisation de la machine elle-même en Suisse. Les semences partent donc en traitement à l’étranger. Quant au Tillecur (produit à base de poudre de moutarde), il ne dispose plus d’autorisation. En parallèle à cela, le marché voit arriver des produits d’enrobage de semences classés comme biostimulants avec des actions supposées sur le démarrage de la graine, que les exploitants pourront ainsi tester.

Les premiers résultats issus des 3 ans d’essais chez les exploitants et de leur monitoring ont été présentés : l’absence de différences au niveau des rendements et la qualité sanitaire de la culture entre les différents modes de traitement de semences résultent de l’excellente qualité sanitaire des semences avant tout traitement. Si dans le processus de certification des semences de céréales seuls les lots sans traitements de semences phyto ont une analyse sanitaire, les résultats d’Agroscope de 20 ans d’analyses de ces lots montrent que la quasi-totalité est saine (dans les normes sanitaires). Ainsi tout traitement s’avère inutile. Dans le cas des lupins, de nouvelles thématiques augmentent avec l’élévation des teneurs en alcaloïdes dans les semences et dans la récolte, en lien avec l’état sanitaire de la culture. Des publications scientifiques et communications sont prévues pour 2025.

Si l’inutilité de tout traitement sur des semences certifiées est maintenant établie, l’efficacité de ces alternatives sur des semences effectivement infestées doit être établie. Des essais ont été mis en place sur les sites de Grange-Verney (infection faible) et Changins (infection élevée), avec des semences de blé, triticale, orge infestée de carie commune, microdochium, charbon nu de l’orge et passées sous différents traitements dont les biostimulants des exploitants. Les essais ont été semés en micro-parcelles et le développement des cultures est suivi par Proconseil et Agroscope.

Finalement, une étude a été lancée avec Unisanté dans le cadre de la vulgarisation des bonnes pratiques pour la protection de l’utilisateur professionnel des semences, au moment des semis d’automne 2024. Plus de 170 exploitants, ouvriers et apprentis ont répondu à un questionnaire diffusé dans les canaux de communication de Proconseil et partenaires. Les résultats sont attendus pour le printemps 2025.

5.1.5 Projet RISC : adaptation de l’exploitation agricole aux changements climatiques.

Le projet RISC – Réflexion Innovation Soutien Climat – débuté en 2022 permet d’adapter certaines pratiques agricoles au changement climatique. 42 exploitations en font partie aujourd’hui puisque 4 exploitations ont démissionné. Le FIBL, Agroscope ainsi que la HAFL font partie du projet pour assurer un suivi scientifique et mettre en évidence la résilience des exploitations face aux risques climatiques. Cette résilience varie avec l’intégration ou la modification des pratiques des agriculteurs.

L’année 2024 a permis de mettre le pied à l’étrier pour débiter les essais proposés par les agriculteurs et tester les idées innovantes pour la plupart des agriculteurs du projet. Afin d’accompagner au mieux les essais, un protocole est établi avec l’exploitant. Cela permet d’assurer un suivi tout au long de l’année. Séparé par axe, chaque agriculteur a une personne de contact à Proconseil pour répondre aux éventuelles questions lors des comptages ou des observations. Une aide peut être à tout moment demandée à Proconseil en cas de problème. Au total, ce sont 16 essais qui ont été menés, que ce soit pour l’autonomie fourragère, la stabilité des rendements ou encore palier le risque d’érosion et de compaction.

Cette année-là a également fait ressortir la gestion d’entreprise du lot. Une fiche permettant à chaque agriculteur de calculer les coûts de production de plusieurs ateliers (lait et engraissement) a été créée. Elle est basée sur la comptabilité des exploitations du projet. Un cours en collectif sur ce sujet a engendré beaucoup de discussions. Les agriculteurs ont été ravis de cette séance. L’adaptation pour les cultures de blé d’automne, de colza et de betterave a été faite en fin 2024 et sera reprise début 2025 avec les agriculteurs.

Concernant le calendrier 2024 pour les séances RISC, ce sont 32 séances organisées par les conseillers répartis dans les axes. Ces rencontres peuvent concerner autant des séances en salle pour favoriser la formation continue que des demi-journées sur le terrain pour présenter les essais mis en place chez les agriculteurs. Le but est de favoriser les échanges de connaissance entre les agriculteurs. Pour assurer le lien entre les scientifiques et les

agriculteurs, une séance en début d'année permet de présenter les indicateurs créés aux agriculteurs. Les résultats obtenus sont discutés afin que des améliorations puissent être faites.

En 2025, les agriculteurs seront suivis pour tous les essais qu'ils mèneront. Dans les nouveautés, l'intégration du logiciel Syst'N permettra à certains agriculteurs du projet de modéliser les transferts de l'azote selon leur rotation. En fonction des précipitations et du climat implanté dans le logiciel, les pertes en azote s'afficheront. Le but est d'adapter la rotation là où les pertes sont les plus élevées afin d'optimiser la rotation et permettre de stabiliser les rendements, voire de les augmenter, tout en adaptant les apports d'engrais de commerce ou organiques.

Dans le cadre de ce projet, l'équipe gestion Proconseil a axé ses forces de travail sur la mise en valeur des coûts de production 2022 et 2023. Des fiches techniques ont été rédigées pour interpréter plus facilement les résultats pour la production laitière, allaitante et les grandes cultures (blé, betterave, colza).

En collaboration avec les scientifiques du projet (Agroscope, École polytechnique fédérale de Zurich, HAFL et FiBL), des indicateurs économiques pour interpréter la rentabilité, la solvabilité ainsi que la solidité de l'entreprise ont été mis en place :

- Bénéfice calculé
- Revenu du travail par Moh
- Rentabilité du capital propre
- Liquidités
- Taux d'autofinancement

Le nombre élevé des participants (env. 30 sur les 43 participants) à la séance de retour indique que cette thématique interpelle et demande à être vulgarisée et comprise.

5.1.6 Bulletin d'irrigation

Le projet « Bulletin d'irrigation pour les cantons de Vaud et Fribourg » a pour but de créer un communiqué technique régulier sur lequel l'exploitant vaudois ou fribourgeois peut se baser pour utiliser l'eau de manière optimale sur sa structure agricole. Durant la saison, 12 bulletins sont rédigés sur des observations dans un réseau de parcelles irriguées (cultures de pommes de terre pour la partie vaudoise) et proposent des recommandations d'irrigation hebdomadaires. Le projet vise à mettre à disposition de tous les agriculteurs de la zone du projet un outil d'aide à la gestion ciblée de l'irrigation et à promouvoir la collaboration entre la vulgarisation et la recherche afin d'améliorer les connaissances et la formation continue dans le domaine de l'irrigation. Pour plus d'informations: <https://reseaudirrigation.ch/bulletin> .

5.2 Autres projets

5.2.1 Projet « Berlandieri for the future »

Ce projet soutenu par l'OFAG a débuté en 2023. Les porte-greffes sélectionnés pour en tester les aptitudes sont le 110 Richter, le 1103 Paulsen et le 140 Ruggeri, tous issus de la descendance de *Vitis Berlandieri*, raison pour laquelle le projet s'intitule « Berlandieri for the future ».

L'objectif de ce projet est de limiter l'impact des périodes sèches sur la production vitivinicole, tout en élargissant significativement le champ des possibilités en matière de gestion du sol. Les travaux du sol pourraient être diminués et le taux de couverture augmenté, ce qui favoriseraient la biodiversité floristique et faunistique. Les enjeux liés à ce projet sont multiples et concourent à promouvoir une viticulture moderne et durable.

Ce projet est mené avec le partenariat d'Agridea, d'Agroscope et de l'école de Changins. Sept parcelles sont implantées depuis 2020 dans différents contextes pédologiques du canton, dont six directement chez des vignerons motivés et une sur le site de la station d'essais d'Agroscope Changins.

En 2024, les différents enherbements ont été mis en place et les ceps protégés afin de proposer une stratégie de gestion du sol « la plus efficace possible ». Les données économiques sont recueillies pour une mise en valeur et une fiche technique évolutive pourra être mise en ligne dès l'hiver 2025.

5.2.2 Projet « Recueil de fiches techniques sur les caractéristiques agronomiques et œnologiques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques »

A la fin de l'année 2023, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a accepté de soutenir un projet de vulgarisation qui vise à réaliser un recueil de fiches techniques portant exclusivement sur les cépages résistants. Proconseil, porteur du projet, et les partenaires, Agroscope et la Direction générale de l'agriculture, viticulture et améliorations foncières, se sont mis à l'ouvrage dès le début 2024. Plus de 60 cépages seront décrits et illustrés. Ces fiches contiendront notamment des données sur les gènes de résistances connus (donc analysés) et le potentiel œnologique des vins produits. La publication des fiches est prévue au printemps 2026.

5.2.3 Projet microferme « AperSu »

Le projet de vulgarisation s'intitulant « AperSu », Agriculture sur petite Surface, vise à créer un référentiel de données et outil budgétaire pour la vulgarisation agricole. Il a démarré en 2023 et finira en mars 2026. En résumé, ce projet cherche à définir une typologie des microfermes en place en Romandie pour produire des références utiles aussi bien pour les personnes souhaitant se lancer que celles qui les conseillent, ainsi que pour diverses administrations cantonales qui souhaitent promouvoir ces structures. Déposé avec Agridea, le projet est dirigé par Proconseil, qui s'assure également de la majorité des aspects de visite d'exploitation et de collecte de données.

5.2.4 Projet « Les Communs »

Les Communs (2022-2026) est un projet de vulgarisation qui s'inscrit dans l'évolution vers la nouvelle politique agricole 2030. Il vise à proposer un nouveau modèle de gestion de la biodiversité et du paysage axé sur la collaboration entre agriculteurs. Il s'agit de s'organiser à l'échelle régionale pour atteindre de manière globale les objectifs de promotion de la biodiversité et de la qualité du paysage par des mesures soutenables socialement et financièrement. La principale innovation dans ce projet est la plus grande liberté donnée aux agriculteurs dans la manière d'atteindre les objectifs.

Des groupes de travail composés d'agriculteurs de quatre régions du canton élaborent les règles de fonctionnement d'un commun agricole pour la biodiversité et le paysage. Ces règles sont soumises au groupe des partenaires qui comprend les autorités fédérale (OFAG) et cantonale (DGAV, DGE), des représentants des agriculteurs et les milieux de protection de la nature. Le groupe des partenaires discute et valide les propositions. Cette co-construction du modèle doit permettre d'aboutir à une solution qui satisfasse l'ensemble des acteurs concernés par les questions de biodiversité et de qualité du paysage en milieu agricole. Le rapport final sera déposé en juin 2026. Toutes les informations concernant le projet se trouvent sur la page « [Les Communs: gestion agricole collective du paysage- Prométerre](#) ».

5.2.5 Projet Climate Farm Demo

Le premier événement Climate Farm Demo organisé en 2024, a mis en avant les principes et opportunités liés à la transition climatique. Plusieurs conseillers de Proconseil ainsi que d'autres acteurs engagés dans cette transition étaient présents. Les conditions météorologiques favorables pour les travaux aux champs ont empêché une participation plus massive. Cependant, les participants ont pu explorer une large gamme de mesures visant à améliorer l'empreinte carbone des exploitations laitières.



Visite de la ferme laitière de M.Benoit © P.Rufer, Proconseil

5.2.6 Projet Interreg Proscor

Le projet déposé et validé en 2023 a démarré durant l'année 2024. L'objectif est d'évaluer l'efficacité protéique des exploitations laitières et allaitantes, ainsi que d'évaluer la

concurrence Feed – food des surfaces. Durant l'année écoulée, la coordination des méthodes d'analyse a eu lieu entre les différents partenaires, ainsi que la recherche d'exploitations participantes.

Le projet est porté du côté Suisse par Grangeneuve, en collaboration avec la HAFL et Proconseil. Du côté français les partenaires sont l'IDELE, l'INRAE et le cabinet ADICE conseil.

9 exploitations vaudoises participent au projet, dont 3 exploitations laitières (comprenant Grange-Verney) et 6 exploitations allaitantes. La première rencontre des clubs d'éleveurs est prévue pour début 2025.

5.2.7 Projet Vaud pour vous : « Mentorat agricole »

Dans le domaine agricole, il est essentiel d'être à jour administrativement et techniquement. Le non-respect des délais ou l'absence de documents nécessaires peuvent entraîner des sanctions financières et administratives compromettant la viabilité des exploitations. Parmi ces obligations figurent l'obtention des paiements directs, qui constituent une part importante du revenu agricole, la gestion des soins aux animaux, incluant les inventaires de médicaments et les registres de sortie aux prés, ainsi que le suivi des cultures, avec la tenue d'un carnet des champs recensant les apports d'engrais et de produits phytosanitaires. Un manque de suivi administratif ou technique peut entraîner des conséquences économiques graves et impacter la santé psychologique des exploitants.

Face à ces difficultés, la cellule Agridiff a mis en place en 2024 un projet de mentorat agricole. Ce programme vise à offrir un accompagnement temporaire et gratuit aux agriculteurs submergés par les charges administratives, techniques et émotionnelles. L'objectif est de prévenir les problèmes liés à un manque de suivi administratif, économique et technique, de réduire le stress des familles paysannes face aux démarches administratives, de valoriser le mentorat et déstigmatiser la demande d'aide dans le milieu agricole, de prévenir les risques psychosociaux et de fournir des outils simples et efficaces pour faciliter la gestion des exploitations.

L'accompagnement est personnalisé et dure entre 6 et 24 mois, avec un suivi régulier et des bilans intermédiaires. Le mentor adopte d'abord une posture d'assistance avant d'évoluer vers un rôle de coach, afin de favoriser l'autonomie du mentoré. Il peut solliciter Proconseil et/ou Caritas pour un appui technique et social. Des rencontres sont organisées entre mentors pour partager expériences et solutions, et ces derniers reçoivent une formation sur les aspects techniques agricoles, la posture d'accompagnement et les enjeux sociaux.

Le projet a suscité un fort intérêt, avec 16 personnes intéressées, dont 9 souhaitaient devenir mentors. Parmi elles, 7 se sont retirées pour des raisons de disponibilité, de rémunération insuffisante ou de manque de compétences. Sur les 9 mentors engagés, 7 sont actuellement actifs. 9 mentorés ont été accompagnés, avec un maximum de 2 mentorés par mentor. Un premier échange de pratique a été organisé en décembre 2024, en partenariat avec Caritas Vaud. Ces rencontres permettent aux mentors de partager leurs expériences, d'expérimenter de nouvelles approches et de renforcer leur engagement dans le projet. Les premiers retours sont très positifs, avec un impact visible sur la confiance et l'autonomie des mentorés.

6. Focus thématique Sols

En 2024, la thématique du sol a occupé une place centrale au sein de nos activités, avec plusieurs initiatives visant à améliorer la connaissance, la gestion et la préservation des sols agricoles.

Les conseillers ont suivi une formation dispensée par Agridea et Sol Conseil sur l'observation des profils de sol. Cette formation leur a permis d'acquérir des compétences approfondies en analyse de sol et de mieux accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques. Par ailleurs, des discussions ont été menées afin de préparer les mesures du plan d'action sol, renforçant ainsi la stratégie globale de gestion durable des terres agricoles.

Une participation active à la commission technique "sol" d'AgroImpact a permis de contribuer à l'élaboration de recommandations et à l'échange de bonnes pratiques en matière de gestion des sols. De plus, la préparation de

deux journées techniques prévues en 2025 a débuté, celles-ci visant à transmettre de nouvelles connaissances aux exploitants et à sensibiliser davantage les acteurs du secteur.

Dans le cadre du programme RISC, des travaux ont été réalisés avec les agriculteurs afin de mieux comprendre et réduire les problématiques d'érosion et de compaction des sols. En parallèle, plusieurs cours sur inscription ont été mis en place avec notamment un cours au champ dirigé par Charline Gillibert sur l'observation de l'infiltration de l'eau et un cours en collaboration avec Agridea axé sur l'optimisation de l'utilisation de l'eau. En outre, une implication dans divers projets liés au bulletin d'irrigation a permis d'apporter une expertise pour une gestion plus efficace de l'eau en agriculture.

Le groupe d'intérêt Sol Vie Vaud a poursuivi ses activités, renforçant le réseau d'experts et de praticiens engagés dans la préservation des sols

Au printemps, la question du sol a aussi été mise en avant dans les essais viticoles à travers une matinée thématique organisée à Morges, sur les sites de Marcelin et les vignobles environnants. Cette matinée a permis d'aborder différents enjeux à travers des ateliers spécifiques. Ces ateliers, animés par des conseillers de Proconseil, des enseignants de Changins, des collaborateurs du FiBL et des vigneron, ont traité les thématiques suivantes :

- L'impact du travail du sol sur la gestion de l'enherbement ;
- La biodiversité floristique ;
- Le tassement des sols,
- L'impact des racines suite à une plantation à la machine ;
- L'utilisation de couverts temporaires en viticulture,
- La gestion de l'enherbement par rolofaca.

Ces initiatives ont permis d'approfondir les connaissances et d'encourager les bonnes pratiques pour une gestion durable des sols agricoles et viticoles. L'année 2024 marque ainsi une avancée significative dans la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs du secteur vers une meilleure préservation des sols.

Conclusion

Proconseil veille à assurer la stabilité de ses prestations dans le temps et à adapter ses activités pour accompagner au mieux les exploitations sur des problématiques évolutives telle que la durabilité des systèmes d'exploitation. Des thématiques comme le non-recours aux produits phytosanitaires, la biodiversité, l'empreinte carbone de l'exploitation, la régénération des sols ou la disponibilité de l'eau ont bien été considérées. Des observations sur le terrain et de nouvelles collaborations ont aussi mené au lancement de nouveaux projets comme Climate Farm Demo ou le développement de nouvelles prestations telle que l'élaboration de plan d'action composé de leviers pour améliorer l'empreinte carbone de sa production agricole. Les prestations liées à la dérive et au ruissellement ont également beaucoup occupé.

Comme chaque année, une campagne de vulgarisation a été dispensée sur les nouvelles mesures agricoles fédérales et cantonales. Un catalogue des mesures d'améliorations structurelles a aussi été développé pour faciliter la compréhension par les bénéficiaires. D'autre part, sur les besoins émergents et l'actualité, qui rythment également les prestations proposées par l'entreprise, un fort accent a été mis pour l'élaboration et la diffusion de documentation sous forme de fiches techniques : plan phyto vaudois, plan climat vaudois et approvisionnement en eau pour ne citer que celles-ci.

Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation

7. Conseil individuel et collectif

7.1. Viticulture

Le conseil individuel comprend principalement des dossiers de conseils techniques, de soutiens administratifs (recensements, VV20, conversion par étapes), de gestion (études économiques et budgets) et d'estimations de valeur de l'actif plantes.

Globalement, le nombre de dossiers traités a peu évolué. Les dossiers de conseils techniques sont majoritairement de l'accompagnement (suivi de domaine) dans le processus de transition à la culture biologique. Des études de faisabilité de reconversion, aux niveaux technique et économique, ont également été réalisées.

Enfin, les collaborateurs sont appelés à effectuer des rapports spécifiquement viticoles pour d'autres unités de Prométerre, à tenir des secrétariats pour tiers et continuent à enseigner à Agrilogie (thématiques spécifiques à la viticulture biologique) et CHANGINS (gestion et pépinière).

Tableau des prestations individuelles en viticulture :

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils techniques et économiques	5	7'560.50	9	29'534.90
Estimations capital plantes	7	2'932.00	5	2'552.40
TOTAL	12	10'492.50	14	32'087.30

7.1.1 Etudes économiques viticoles

Des demandes d'études économiques de divers niveaux sont effectuées par l'équipe de conseillers viticoles. Des études économiques, souvent approfondies sont réalisées afin d'estimer le plus précisément possible les enjeux liés aux pratiques et l'organisation à mettre en place en cas de modification du système de production. Les clients principaux pour ce type d'étude sont les collectivités publiques propriétaires de biens fonds viticoles.

7.2 Production végétale

Les agriculteurs font appel aux services de Proconseil pour des suivis techniques aux champs mais aussi sur des thématiques plus spécifiques. Les plans de fumure sont intégrés aux prestations de recensement PER. Comme les années dernières, les audits réalisés dans le cadre du projet Agro4esterie sont inclus dans la rubrique « Autres conseils techniques ». En 2024, les conseils concernant les mesures anti dérive et ruissellement ont pris une part importante.

Tableau des prestations individuelles en production végétale :

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils biologiques	3	600	8	1'275
Autres conseils techniques	44	9'200	41	8'965
TOTAL	47	9'800	49	10'240

7.3 Production animale et fourragère

Les suivis de troupeaux sont stables, tout comme les conseils ponctuels sur les calculs d'optimisation de la ration.

Vu la qualité médiocre des foin réalisés au printemps 2024, des analyses de fourrages ont été faites de manière quasi systématique sur les exploitations, avec un coût qui est répercuté à l'éleveur et augmente ainsi légèrement la facturation. La moitié des exploitations suivies respectent le cahier des charges Bio.

Tableau des prestations individuelles en production animale :

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Suivis de troupeau (dont bio)	21 (11)	11'632	20(10)	13'919
Autres conseils techniques	5	1'627	4	1'354
TOTAL	26	13'259	25	15'273

7.4 Plans d'exploitation d'alpage

Proconseil a réalisé 7 plans d'exploitations pour réévaluer les pâquiers normaux (PN) sur les alpages. Deux étaient situés dans le Jura vaudois et 5 dans les Alpes.

7.5 Projets et bilan d'approvisionnement en eau

Proconseil accompagne depuis 2023 les propriétaires d'alpages qui souhaitent augmenter leurs réserves d'eau, se relier au réseau ou améliorer la répartition des points d'eau sur les alpages. Bien qu'encore modeste, l'augmentation du nombre de dossiers traités montre que les propriétaires d'alpages prennent au sérieux la problématique et souhaitent se doter d'infrastructures leur permettant de mieux faire face aux aléas climatiques.

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Approvisionnement en eau	3	4'137	5	5'304

7.6 Constructions rurales

Proconseil fournit un appui sur l'ensemble des démarches de construction, qui porte aussi bien sur les aspects administratifs du projet que les aspects techniques.

Bien que les demandes arrivent généralement en amont d'un projet, certaines nous parviennent lorsque tout est ficelé, en vue de finaliser le plan de financement.

Après une forte augmentation des demandes entre 2021 et 2023, liées à la campagne de sensibilisation à la protection des eaux menées par Proconseil, le niveau des dossiers traités est revenu à un niveau plus bas en 2024. Toutefois la complexité ne diminue pas, en rapport avec les exigences des différents services cantonaux et fédéraux. On assiste à une augmentation des demandes de justification agronomique, afin de valider auprès de l'aménagement du territoire le meilleur emplacement pour l'exploitation.

La bonne coordination avec l'Office de Crédit Agricole est au centre des préoccupations, afin de garantir l'avancement des dossiers entre les différents acteurs.

Tableau des prestations « constructions rurales » :

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils en construction rurale et fosses à purin	101	17'489	73	22'437

7.7 Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.)

En 2024, il y a 111 dossiers dits de « gestion » qui ont été traités par différents collaborateurs de Proconseil dont la plus grande partie par l'équipe de gestion. Le montant total de facturation est de CHF 106'247.-. Par rapport à la moyenne des années antérieures, ce montant est inférieur de près de CHF 50'000.-. Cela peut s'expliquer par différentes raisons : l'arrivée de deux nouveaux conseillers et leur formation, le rattrapage des calculs des coûts 2022 dans le projet RISC (facturés à travers le projet 77a et pas individuellement), la mise en place du projet « Mentorat agricole » ainsi que le changement de processus de l'OCA (Office de Crédit agricole). En effet, l'OCA réalise un premier entretien et analyse la nécessité ou non de réaliser un budget d'exploitation, réduisant ainsi le nombre de dossiers effectués.

Plus en détail, il y a eu 2 demandes d'analyse comptable en supplément du cours « comment interpréter les chiffres de sa comptabilité ? ».

Les sollicitations pour le service de budget sont à la baisse en 2024, il y a eu un total de 54 dossiers dont 15 rapports pour l'Aide suisse à la montagne (ASM). Depuis plusieurs années, le groupe gestion remarque que la complexité des dossiers devient une norme. Cela nécessite davantage de réflexions, de remise en question de la stratégie, de connaissances dans différents domaines (aquaculture, permaculture...) et plus d'investissements de la part des collaborateurs.

Le même constat est lié au conseil en terminologie pour la mise en place de collaboration. Nous avons également quelques demandes dans le cadre de dissolution de communauté. Ce sont des dossiers qui sont lourds en termes de financement, d'émotions, de stratégie et de communication. Ainsi pour que le conseiller soit le plus neutre possible, ce type de prestation est réalisée à deux conseillers.

La prestation « Création de société » reste stable entre 2021 et 2024. Cependant, les renseignements téléphoniques sont nombreux pour cette thématique. En effet, beaucoup de réponses sont données suite aux

appels et débouchent, si besoin, sur une intervention. Les entrepreneurs agricoles ont également une tendance à nous solliciter pour obtenir un second avis. Les cours donnés sur cette thématique ont souvent une liste d'attente, prouvant l'intérêt et l'importance de cette thématique.

Le conseil divers en gestion est un service important pour Proconseil. Il comprend les calculs d'UMOS, les conseils LDFR/LBFA, les conseils en stratégie et en reconnaissance d'exploitation, qui représentent une grande activité en début et fin d'année (en lien avec le délai cantonal de dépôt de demande de reconnaissance d'exploitation).

Les dossiers « divers » sont des expertises réalisées en lien avec l'agriculture mais qui ne sont pas formulées par des exploitants (par exemple : état des lieux pour la remise d'un alpage, expertise pour les communes).

Tableau des prestations individuelles de gestion :

Prestations	2023		2024	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Analyses comptables			2	1'397
Budgets	78	86'388	54	79'382
Collaborations interentreprises et terminologie	5	2'940	16	5'297
Création de société	6	6'200	4	4'440
Conseils divers de gestion	57	31'250	33	4'492
Estimations de préjudices économiques	1	600	2	11'239
Divers				
TOTAL	147	127'378	111	106'247

7.8 Commercialisation, élaboration de produits fermiers, agritourisme

Trois prestations sont proposées : accompagnement lors de la création d'un local de vente, accompagnement lors de la commercialisation d'un nouveau produit et soutien lors d'une activité de transformation de produits fermiers ou d'agritourisme. L'objectif pour Proconseil est de pouvoir intervenir au début des projets afin de bien orienter les futurs porteurs sur les démarches et autorisations à acquérir et la rentabilité à viser.

Comme une partie des projets de valorisation des produits locaux est aussi lancée par des personnes hors du cercle agricole, Proconseil participe au réseau Star'Terre qui a pour but de favoriser l'innovation agroalimentaire en Suisse romande. Nous apportons le lien avec le monde agricole et notre expertise dans le montage de projets.

7.9 Accompagnement de projets collectifs

L'équipe Filières et projets accompagne les porteurs de projet qui souhaitent lancer et réaliser un projet collectif (voir aussi chapitre 8). L'accompagnement se fait dès la phase d'étude du projet, que ce soit pour la structuration de l'idée, la planification des étapes, l'aide à trouver des financements ou encore en phase de réalisation pour la coordination du projet.

8. Autres mandats

8.1 Autres mesures du Plan d'action biodiversité VD

Proconseil est mandaté par la DGE-BIODIV pour le volet agricole du plan d'action biodiversité Vaud. Ce plan d'action prévoit la planification de l'infrastructure écologique sur la zone agricole ainsi que plusieurs projets liés plus spécifiquement à des groupes d'espèces cibles comme la flore rare accompagnatrice des cultures, les oiseaux nicheurs des terrains ouverts (mesures haute biodiversité) ou les amphibiens (mesures Plan d'eau temporaire).

8.1.1 Infrastructure écologique (IE)

L'infrastructure écologique (IE) constitue un élément central du Plan d'action biodiversité du canton de Vaud. Celui-ci a pour objectif de maintenir, restaurer et promouvoir la biodiversité, notamment en favorisant la mise en réseau des biotopes et des espèces. L'IE se divise en deux composantes :

1. **Les Aires Centrales (AC)** : des surfaces où les espèces peuvent compléter l'intégralité de leur cycle de vie et se disperser dans l'environnement.
2. **Les Aires de mise en réseau (AMR)** : des surfaces permettant aux espèces de se déplacer entre les Aires Centrales.

L'objectif est la mise en place d'une IE fonctionnelle, c'est-à-dire un réseau de surfaces de qualité, bien connectées par des corridors permettant la mobilité des espèces. Ce réseau se décline en différentes trames (humide, sèche, mosaïque, etc.), permettant d'évaluer la fonctionnalité de l'IE selon les besoins spécifiques des différentes guildes d'espèces (celles des milieux humides, secs, structurés, etc.).

Tous les secteurs (forêts, cours d'eau, milieux bâtis, infrastructures routières et ferroviaires, agriculture) jouent un rôle dans la fonctionnalité de l'IE. Pour le secteur agricole, les surfaces d'Aires Centrales nécessaires à une bonne fonctionnalité concernent principalement les biotopes. Les surfaces dédiées à la promotion de la biodiversité (SPB), si elles sont de bonne qualité, bien réparties et connectées, contribuent également à renforcer les corridors de déplacement des espèces.

Dans un cadre de synergie entre les différentes politiques sectorielles, des ajustements légers de la position des trames de l'IE peuvent être envisagés, en fonction des caractéristiques spécifiques des surfaces concernées, de leur qualité et de leur productivité.

Projet Plan d'eau temporaire en zone agricole

Dans la trame humide, les sols de plaine fréquemment engorgés et peu productifs, souvent caractérisés par des horizons imperméables ou tassés, doivent, dans la mesure du possible, être valorisés en prairies à litière ou en plans d'eau.

Ce sont ces surfaces que le projet de **Plan d'eau temporaire en zone agricole** cherche à valoriser. L'objectif est de favoriser les espèces liées aux milieux humides, principalement les amphibiens prioritaires et menacés. L'aménagement des plans d'eau est entièrement financé par la DGE-BIODIV, et la taille de chaque plan d'eau détermine un forfait d'entretien pour les exploitants agricoles.

Ce projet, lancé en 2022, résulte d'un partenariat entre Proconseil, la DGAV et la DGE-BIODIV. La phase pilote s'est déroulée au cours de l'année 2024, avec quatre sites dont le dossier est actuellement en enquête publique au niveau communal. L'objectif est de pérenniser ce projet et, à terme, d'intégrer ces plans d'eau en tant que SPB cantonale, contribuant ainsi à la valorisation du travail des agriculteurs dans la gestion durable et respectueuse de la biodiversité en zone agricole.

8.1.2 Flore accompagnatrice des cultures

Le coquelicot est la plante emblématique bien connue représentant la flore ségétale (ou flore accompagnatrice des cultures). Mais en se penchant un peu plus près du sol, dans les parcelles de céréales les plus maigres, on peut trouver tout un cortège de plantes plus ou moins rares et beaucoup moins connues qui apprécient les mêmes types de terrain. C'est pour favoriser ces espèces que le canton a mis sur pied le projet *Flore accompagnatrice des cultures*. Depuis la phase pilote en 2018, la prospection des parcelles favorables sur la base des observations botaniques a permis d'atteindre plus de 30 ha de surfaces appliquant la mesure favorable à la préservation de cette flore. Il s'agit d'une rotation spécifique (quatre années de céréales d'automne sur huit ans) accompagnée de restrictions sur la fumure et le désherbage. Parmi les surfaces sous convention, certaines abritent même des espèces prioritaires pour le canton de Vaud, comme L'Épiaire des champs. Une flore ségétale riche et diversifiée a aussi un intérêt agronomique en favorisant la présence d'insectes auxiliaires vivant au sol comme les carabes.

	
©A-C Jacquat 2024	©A-C Jacquat 2021
L'Épiaire des champs (<i>Stachys arvensis</i>), en danger critique sur la liste rouge	Miroir de Vénus (<i>Legousia speculum-veneris</i>), espèce classée comme vulnérable sur la liste rouge.

8.1.3 Mesures Haute Biodiversité

Les objectifs des mesures *Haute biodiversité* (ci-après : HB) sont l'amélioration de la qualité des SPB et l'augmentation du taux de SPB de qualité dans un secteur donné. La qualité dans les mesures HB n'est pas uniquement botanique mais liée à la présence de structures buissonnantes. Les structures peuvent être implantées sur des herbages ou des SPB sur terre ouverte. Le concept implique un diagnostic du potentiel écologique sur l'ensemble de l'exploitation. Après une phase pilote dans cinq exploitations de la Broye, un premier catalogue est prêt pour une mise en œuvre sur les exploitations de plaine et de collines. D'autres mesures HB vont être développées pour les régions de montagne et le vignoble. Les contributions pour les mesures HB sont assurées par les paiements directs de base (qualité I + qualité II + réseau) et un complément versé par le canton. Les SPB doivent fournir à la faune sauvage le gîte et le couvert, c'est-à-dire un refuge, un site de reproduction et de la nourriture. Les fonctions de refuge et de site de reproduction sont principalement assurées par les structures. En implantant des structures sur une prairie extensive ou sur une jachère par exemple, on réduit la distance entre la zone refuge ou de nidification et la source de nourriture au maximum, ce qui apporte une grande plus-value pour la faune. Une densité élevée de mesures HB dans une région améliore la connectivité des habitats et favorise la dispersion des espèces.

8.1.4 Vulgarisation et formation

Les questions de biodiversité en agriculture touchent toutes les matières. Les échanges avec les conseillers en production végétale, animale ou viticulture permettent de nous enrichir mutuellement et de pouvoir améliorer le soutien apporté aux agriculteurs en ayant une meilleure vue d'ensemble des problématiques.

Depuis 2023, les biologistes de Proconseil participent à la formation au niveau CFC et brevet avec des cours sur la biodiversité. Le site de Grange-Verney comprend des haies et une belle prairie extensive de qualité II qui

permettent d'amener les élèves sur le terrain pour une approche pratique des questions de rôle des SPB dans l'espace agricole.

8.2 Plan climat vaudois

Dans le cadre du Plan Climat vaudois, un premier volet agricole a été mis en place en 2023 afin de soutenir diverses mesures destinées aux exploitants et exploitations agricoles du canton bénéficiant des paiements directs. Ce programme vise à encourager des pratiques plus durables et à réduire l'empreinte environnementale du secteur agricole à travers les actions suivantes :

- Contributions pour les surfaces de cultures ciblées et l'utilisation de paillages.
- Contributions pour les échanges d'engrais de fermes.
- Soutien à l'acquisition de véhicules agricoles et de matériels fonctionnant avec des énergies alternatives aux combustibles fossiles.
- Identification et mise en œuvre de leviers pour réduire l'empreinte carbone du secteur agricole.

Chaque mesure bénéficie d'une fiche technique détaillée dans le catalogue « Plan Climat vaudois », précisant les exigences, les montants de soutien et la procédure d'inscription.

En complément de ces mesures, des interventions à l'échelle de l'exploitation sont proposées afin d'évaluer et d'optimiser l'impact environnemental des pratiques agricoles. Cela inclut notamment l'analyse de l'empreinte carbone des exploitations ainsi que l'adoption de pratiques favorisant la séquestration du carbone. Pour connaître l'empreinte carbone d'une exploitation, AgrolImpact réalise des diagnostics d'émission de GES et de stockage de carbone. Les résultats de ces analyses sont une base à partir de laquelle il est ensuite possible de réaliser un plan d'action, avec l'aide d'un conseiller de Proconseil, des leviers d'amélioration de l'empreinte carbone agricole de l'exploitation. Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent mettre en place des pratiques de transition sur leur exploitation, Proconseil a élaboré un [catalogue des leviers de réduction de l'empreinte carbone](#), selon les thématiques et pour les productions d'élevage et de grandes cultures d'une exploitation agricole.

8.3 Vin suisse durable

VITISWISS, Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable, a mandaté Proconseil pour prendre en main le projet « Vin Suisse Durable ». Ce projet visant à mettre en valeur les efforts de durabilité réalisés par les vigneron·ne·s a démarré depuis quelques années mais peine à se concrétiser. En juin, Estelle Pouvreau a été nommée cheffe de projet dans l'objectif d'aboutir à une proposition de concept (cahier des charges, schéma de contrôle, budget de mise en place et poursuite, calendrier, perception du projet...). Le rendu a été livré en décembre.

8.4 Réforme des AOC vaudoises

La branche a été chargée d'organiser la réforme des AOC vaudoises et une première étape a été réalisée courant 2023. Celle-ci a permis de préciser les intentions et de fixer les grandes lignes de la réforme. En 2024, Proconseil a été mandatée pour accompagner les acteurs de la branche et leur proposer une expertise technique. Le projet était coordonné par la Communauté Interprofessionnelle des Vin Vaudois (CIVV) et géré par M. Luc Thomas, chef de projet.

8.5 Protection des troupeaux

La protection des troupeaux relève d'un mandat spécifique confié par la DGAV. Un rapport d'activité détaillé est transmis au mandant ; nous présentons ici les éléments les plus significatifs. En 2024, 57 constats d'attaque ont été réalisés conjointement avec les inspecteurs de la Police faune-nature (DGE). Par ailleurs, Proconseil a assuré la diffusion des alertes de prédation par SMS, avec plus de 75'000 messages envoyés sur l'année. Deux projets pilotes

ont été reconduits : l'un portant sur l'utilisation de colliers à phéromones, l'autre sur l'installation de clôtures « turbo-fladry ». Enfin, la diffusion des dispositions en vigueur s'est appuyée sur plusieurs canaux : envois de courriers et rédaction de fiches techniques, organisation de séances d'information, ainsi que de nombreux échanges téléphoniques.

9. Soutien à l'exécution de projets collectifs

9.1 Projet de développement régional agricole (PDRA)

Durant l'année sous revue, Proconseil a poursuivi son mandat d'accompagnement du « PDRA Ouest vaudois » et du « PDRA Filière de la noix ». Du côté de l'ouest vaudois, trois projets (rénovation de la buvette de la Dent de Vaulion et du chalet des Amburnex et ouverture de la Maison des Vins de La Côte) sont réalisés. La collaboration avec Morges Région Tourisme pour le développement et la vente d'offres de visites de fermes se poursuit, avec des propositions sur des fermes laitières, sur des alpages et sur des lieux de transformation de projets.

Le PDR Filière Noix verra plusieurs projets de hangar de stabilisation se concrétiser en 2025 ainsi qu'un projet de valorisation de noisettes.

9.2 Autres projets collectifs à l'échelle régionale

D'autres outils ou processus (Oquadu, PDER, etc.) existent pour accompagner la mise en œuvre de projets collectifs. Proconseil se tient à jour sur les évolutions de ces soutiens mais n'a pas accompagné de projets dans ce sens en 2024.

10. Secrétariats/gérances pour tiers

Proconseil tient le secrétariat, la gérance ou d'autres activités convenues pour plusieurs associations. Les activités spécifiques de chaque association sont décrites sur leur site internet respectif. Tableau des prestations pour tiers de Proconseil en 2024 :

Association	Rôle de Proconseil	Lien
Conservatoire Mondial du Chasselas	Secrétariat	
VIT ^{plus}	Secrétariat	www.vitiplus.ch
BioVaud	Soutien ponctuel à des tâches administratives	www.biovaud.ch
Sauvetage Faons Vaud	Comptabilité ; Information aux agriculteurs	www.sauvetage-faons-vaud.ch/
Marché Paysan	Secrétariat	www.marchepaysan.ch/
Agriviva	Responsable de l'antenne romande de placement	www.agriviva.ch
Ortra intendance Vaud / AMEFI	Secrétariat	www.formation-intendance.ch , www.intendance-vaud.ch
Ecole à la ferme	Secrétariat de la section cantonale	www.ecolealaferme.ch/
CFP (Commission de la formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval)	Secrétariat	
Salon des métiers	Mise en place et tenue du stand pendant la manifestation	www.metiersformation.ch/
CoBrA	Organisation des contrôles viticoles	
FAPPAC	Gérance complète	

Tableau des secrétariats/gérances pour tiers facturées par Proconseil :

Association	2023 Facturation (CHF)	2024 Facturation (CHF)
VITJ ^{plus}	13'999	11'211
Marché Paysan	10'770	25'550
FAPPAC	51'697	87'658
Agriviva (antenne romande)	31'334	23'544
Ortra intendance Vaud/ AMEFI	20'000	28'000
Formapro	25'000	30'000
Autres secrétariats	1'555	2'833
TOTAL	154'355	208'796

10.1 Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas

Les activités de la Fondation n'ont pas connu d'événement particulier. Les sélections polyclonales de Chasselas mises en place sur les deux sites du Conservatoire se développent normalement. Une première vinification a pu être réalisée avec la récolte de Rivaz, alors qu'à Mont-sur-Rolle, plantées une année plus tard, les vignes n'ont pas eu de récolte. Les discussions sur la diffusion du matériel végétal des polyclonales qui seront retenues se poursuivent.

10.2 Fondation Sauvetage Faons Vaud

La saison 2024 a été marquée par une météo instable qui a fortement impacté la fenaison. Les 3 à 4 jours de beau temps nécessaire au séchage des foins ont été rares, compliquant la planification des missions et entraînant de nombreux reports et annulations. Les dernières coupes ont eu lieu alors que les moissons avaient déjà commencé. Un point positif a néanmoins émergé : le retard de la fenaison a permis d'épargner davantage de faons, ceux-ci étant plus développés et agiles pour fuir les machines agricoles.

Le premier faon a été retrouvé le 8 mai à Grandcour et la dernière recherche a eu lieu le 24 juillet à Ollon. Au total, 189 faons ont été sauvés grâce à des opérations de survol couvrant 1'490 parcelles, soit 2'107 hectares. Par ailleurs, la nouvelle législation sur l'utilisation des drones impose le remplacement du matériel actuel, alors même que les financements traditionnels se raréfient. La recherche de nouveaux sponsors devient ainsi une priorité pour assurer la continuité des activités.

Sous l'impulsion du responsable de la région "Plateau", Roger Stettler, l'agence Reuters a réalisé une vidéo relayée à l'international, renforçant la visibilité de ces actions. Actuellement, plus de 200 membres, comprenant pilotes et accompagnants, participent aux opérations, et les investissements réalisés en 2023 ont porté à 22 le nombre de drones opérationnels en 2024.

Certains événements marquants ont ponctué la saison : la découverte d'une canne et de ses 9 œufs dans une prairie à Salavaux, plusieurs interventions pour retrouver des veaux échappés dans des champs de maïs, la recherche de chiens disparus à la demande de particuliers et l'identification d'un troupeau de vaches dispersées après une probable attaque de loups. Grâce à l'utilisation du drone et à l'intervention coordonnée de plusieurs agriculteurs, l'ensemble des animaux a pu être localisé et rassemblé.

Malgré des conditions météorologiques compliquées et des défis logistiques, les efforts déployés ont permis de préserver la faune et d'accompagner les agriculteurs dans des situations critiques. La poursuite de ces missions dépend désormais du renouvellement du matériel et de la consolidation des financements par de nouveaux partenaires.

10.3 Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC)

Proconseil assure la gestion administrative et financière de la FAPPAC. A la suite du départ de la gérante Jessie Fonters, la gérance a été reprise par Anne-Laure Vanolli, qui avait déjà la charge du projet BrP (fusion des contributions Réseaux et Paysage).

Les assemblées générales de la FAPPAC ont eu lieu le 12 mars 2024 à la Tour-de-Peilz et le 25 novembre 2024 à Romanel-sur-Lausanne. Les assemblées générales des 9 associations Paysage ont eu lieu le 11 novembre 2024 à La Sarraz. Comme les années précédentes, il y avait une partie commune le matin, suivie des assemblées générales de chaque association l'après-midi.

Le thème du séminaire FAPPAC 2024 était l'irrigation, avec la visite de réservoirs pour le stockage de l'eau et d'aménagements pour la gestion durable de l'eau, dans les cantons de Berne, Lucerne et Bâle-Campagne. Il a eu lieu les 25 et 26 avril 2024, avec 9 participants.

La fusion des contributions Réseau et Paysage, initialement prévue pour 2026, a finalement été reportée à 2028. En 2024, l'OFAG a élaboré les lignes directrices fédérales et le catalogue des mesures fédérales, en collaboration avec les services de l'agriculture cantonaux. La FAPPAC a été associée aux réflexions à l'interne du canton de Vaud, lors de séances auxquelles participaient son président Florian Savary et Anne-Laure Vanolli.

Un Groupe d'intérêt « Vallée Sèche » a été créé par des agriculteurs de la région morgienne pour initialiser un projet de réseau d'irrigation dans la région située entre Morges, Bière et Montricher. La FAPPAC a été mandatée pour accomplir des prestations d'accompagnement et certaines tâches administratives, comptables et organisationnelles, avec la gérante de la FAPPAC comme responsable. Une convention pour ce faire a été signée le 15 avril 2024.

L'Association Pays des trois lacs (APTL) a conduit des réflexions avec la FAPPAC pour développer un projet de syndicat à buts multiples (SBM) dans la Plaine de l'Orbe, qui permettrait de gérer des aspects liés notamment à la conservation des terres noires, à la gestion de l'eau ou à la biodiversité. Il s'avère finalement que les processus de développement de l'espace rural (PDER) pourraient être un meilleur outil pour gérer ces thématiques car ils offrent plus de souplesse. Le projet pilote de SBM dans la Plaine de l'Orbe a par conséquent été mis en pause. Des réflexions sont en cours entre Prométerre, la FAPPAC et la DGAV pour étudier la mise en place de PDER sur l'entier du canton de Vaud.

Comme chaque année depuis 2021, la FAPPAC a financé un rapport sur l'évolution des SPB, rédigé par Anne-Laure Vanolli. Le rapport 2024 montre que les exploitants vaudois avaient très largement anticipé l'exigence fédérale de 3.5% de SPB dans les terres assolées, en augmentant fortement les surfaces de jachères florales, de bandes culturales extensives et de céréales en lignes de semis espacées. Avec l'abandon de cette exigence, le développement de l'infrastructure écologique et la mise en place des projets BrP, il sera intéressant de voir comment les choses évoluent au cours des prochaines années.

10.4 Marché Paysan

Proconseil a repris le secrétariat de l'association Marché Paysan au 1^{er} avril 2023. Suite à l'enquête auprès des 86 membres, Proconseil a aidé le comité à redéfinir les priorités de l'association. En 2024, le guide pour la vente directe a été distribué à large échelle et la tenue d'un stand Marché Paysan lors de trois manifestations a permis de se reconnecter aux consommateurs. Un effort de promotion sur les réseaux sociaux a également permis de renforcer la notoriété de l'Association Marché Paysan et de ses membres.

10.5 Agriviva

En 2024, Agriviva a recensé 905 stages en Suisse (-9.3%) représentant quelques 13'690 jours de stage, dont 139 élèves des écoles (stages obligatoires) et 130 jeunes de l'étranger. 60 jeunes ont fait un stage dans le canton de Vaud, 2 à Genève, 58 dans le canton de Fribourg et 35 en Valais.



Parmi ceux-ci, 39 vaudois, 17 fribourgeois, 22 genevois et 8 valaisans ont participé à un stage dans une ferme Agriviva.

Proconseil gère l'une des trois antennes romandes de placements pour les stages des jeunes de 14 à 24 ans à la ferme sous l'égide d'Agriviva. Notre antenne de Moudon gère les stages des cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Genève, avec 65 familles actives et 155 placements cette année. Ces stages permettent aux jeunes suisses ou jeunes de l'étranger de découvrir l'agriculture et la vie à la ferme pour une durée allant de 2 à 8 semaines.

10.6 Ecole à la ferme

L'école à la ferme, prestation organisée par les exploitations agréées, soutenue financièrement par le Canton et dont Proconseil gère le secrétariat, a vécu une très belle année 2024. Nouveau record pour les 30 prestataires-cotisants de l'association vaudoise qui ont accueillis 11'200 élèves sur un total de 289 journées et 360 demi-journées. 2024 a été aussi riche en événements, organisés en dehors des fermes, puisque que nos prestataires ont pu accueillir des élèves lors du comptoir d'Yverdon, de la journée « sors tes couverts » à Bavois, ainsi qu'au marché de Noël de Vevey, sous la tente de Vaud Promotion. Une présence et des activités ont été proposées sur les stands de la foire aux Sciences de la HEP à Lausanne, lors de la JAJV aux Charbonnières ainsi qu'au salon des Alpagnes aux Diablerets. L'école à la ferme fêtera ses 40 ans et les prestataires romands seront remerciés pour leur magnifique engagement dans l'association et auprès des élèves du cycle 1 et 2, lors d'un événement prévu en septembre 2025.

10.7 L'agriculture fait école

L'année 2024 a marqué le lancement du projet initialement intitulé "Agriculture à l'École" dans les écoles du canton de Vaud. Ce projet découle d'un constat simple mais essentiel:

il est crucial de sensibiliser et d'informer les jeunes générations sur l'agriculture et les défis auxquels elle est confrontée. Dans cette dynamique, le projet "Agriculture à l'École" se veut une démarche complémentaire à « L'école à la ferme » et vise à développer des synergies entre les deux institutions.



Le concept est le suivant : des agricultrices ou agriculteurs dispensent des modules de 45min dans les écoles. Ces modules, initialement conçus par Agro-image, sont gratuits pour les établissements scolaires et s'adressent aux élèves du troisième cycle. Actuellement, deux modules sont proposés ; **le module de base** qui présente l'agriculture dans ses grandes lignes (la production d'aliments, les défis de la profession, la durabilité) et **le module de consommation** qui, lui, présente les différents types de production (les labels, la consommation locale, la saisonnalité). En 2024, année de lancement, ce sont 19 intervenants vaudois qui ont été engagés et formés. Le matériel pédagogique distribué ainsi que les présentations et les jeux présentés en classe ont tous été validés par la DGEO (département de l'enseignement obligatoire).

10.8 Commissions de formation professionnelle (CFP)

Proconseil tient le secrétariat de la Commission de formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval (CFP). En 2024, La commission s'est réunie en plénière le 7 février 2024 et le bureau a siégé en février et octobre afin de traiter des sujets courants. Pour donner suite à une réorganisation et à la démission d'un commissaire, deux comités de recrutement ont été mis en place afin de repourvoir les postes de commissaire pour les professionnels du cheval, et pour les professions d'agriculteur, arboriculteur et maraicher. Nous souhaitons la plus cordiales des bienvenues à MM. Vincent Spycher et Adrian Amstein.

10.9 Promotion des métiers/Salon des métiers

Le salon des métiers a eu lieu du 1^{er} au 6 octobre 2024. Le stand de la formation a été tenu par des apprentis agriculteurs de 3^{ème} année ainsi que par des apprentis professionnels du cheval, des représentants d'Agrilogie et les collaboratrices de la formation chez Proconseil. La barre symbolique des 50'000 visiteurs a été franchie comprenant 16'892 élèves inscrits pour 500 formations initiales, supérieures et continues et présentées par une

centaine d'exposants. Pour rappel, le salon est organisé par le GiiP, MCH Beaulieu Lausanne SA, le SEFRI, la FPV et la FONPRO.

11. Enseignement

A la demande de différentes écoles et pour des matières très diverses, les ingénieurs de Proconseil donnent des cours dans le cadre de la formation initiale (CFC) et du perfectionnement (niveau brevet, école supérieure et bachelor) ou fonctionnent en tant qu'experts aux examens.

Thèmes 2024	Niveau de formation	Nombre de périodes
Cours à option pommes de terre	CFC	1
Méthodologie chef d'entreprise	Brevet	26
Encadrement d'un élève agrotechnicien dans son travail de fin d'étude à Grangeneuve	CFC	10
Cours biodiversité	Brevet	4
Cours biodiversité	CFC	12
Enseignement sur les PDRA	Bachelor	2
Gestion en viticulture	Brevet	38
Gestion en viticulture	Examen du brevet	8
Pépinière	ES volée 2022	2
Cours à option sur le colza	CFC	2
Agritourisme	CFC	20
TOTAL 2024		125

Durant l'année 2024, des formations ont également été mises en place pour des partenaires comme la journée ProBio (FiBL/ BioSuisse) ou un cours sur les plantes pour l'Union Suisse de Paysans.

12. Comptes

12.1 Pertes et profits

	Note	2024	2023
Cotisations		400'308.90	409'566.85
Mandats publics		4'165'772.75	4'280'586.30
Mandats privés		981'192.87	961'495.70
Secrétariats d'organisations		110'457.20	87'987.95
Autres produits		40'755.80	61'443.78
Total des produits et prestations		5'698'487.52	5'801'080.58
Acquisition de prestations de services		-716'044.67	-634'926.05
Total prestations de services		-716'044.67	-634'926.05
Résultat brut		4'982'442.85	5'166'154.53
Charges de personnel	8	-4'216'467.72	-4'326'673.87
Résultat brut après charges de personnel		765'975.13	839'480.66
Autres charges d'exploitation		-729'247.56	-777'773.57
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements		36'727.57	61'707.09
Amortissements et corrections de valeur		6'300.34	-22'397.95
Résultat avant intérêts et impôts		43'027.91	39'309.14
Charges financières		-3'323.16	-2'848.17
Produits financiers		1'674.09	2'114.60
Résultat d'exploitation avant impôts		41'378.84	38'575.57
Charges exceptionnelles ou hors période	6	-2'285.09	-273.10
Produits exceptionnels ou hors période	6	4'048.60	1'790.05
Résultat avant impôts		43'142.35	40'092.52
Impôts		-40'185.70	-40'100.85
Résultat de l'exercice		2'956.65	-8.33

12.2 Bilan

Actifs	Note	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		565'418.57	433'875.58
Débiteurs - clients		255'373.92	486'258.93
Débiteurs - groupe		27'530.65	23'261.00
Actifs transitoires		96'135.19	153'203.38
Actifs circulants		944'458.33	1'096'598.89
Total actifs		944'458.33	1'096'598.89
Passifs		31.12.2024	31.12.2023
Créanciers fournisseurs	4	132'541.20	112'876.83
Dettes envers les sociétés du groupe		286'844.58	663'186.52
Dettes sociétés proches autres		567.10	-
Autres dettes à court terme		226'116.21	150'116.60
Passifs transitoires		220'098.55	95'084.90
Capitaux étrangers à court terme		866'167.64	1'021'264.85
Capital-actions		20'000.00	20'000.00
Réserves issues de bénéfices		11'000.00	11'000.00
Bénéfice reporté		44'334.04	44'342.37
Résultat de l'exercice		2'956.65	-8.33
Capitaux propres		78'290.69	75'334.04
Total passifs		944'458.33	1'096'598.89

12.3. Annexe

Proconseil Sàrl a son siège à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

	31.12.2024	31.12.2023
Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi	CO Suisse	CO Suisse
Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués:		
- Principe de la valeur la plus basse		
- Principe de réalisation		
- Principe d'imparité		
- Principe de la valeur d'acquisition		
- Principe de prudence		
Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes	-	-
Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50
Dettes envers des institutions de prévoyance	2.20	17'997.25
Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (AFC TVA)	433'266.40	409'418.00
Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat		
Dont produits exceptionnels :		
ADB client payé	460.00	1'790.05
Surplus provision 2023	3'300.00	
Autres produits exceptionnels	288.60	
	<u>4'048.60</u>	<u>1'790.05</u>
Dont charges exceptionnelles :		
Différences sur charges sociales et impôts source 2022-2023	2'285.09	
Autres charges exceptionnelles		273.10
	<u>2'285.09</u>	<u>273.10</u>

Autres informations prescrites par la loi	néant	néant
Charges de personnel	4'216'467.72	4'326'673.87
- Salaires du personnel	3'240'829.60	3'422'237.19
- Charges sociales	764'299.54	680'318.48
- Autres charges de personnel	211'338.58	224'118.20

Proconseil Sàrl n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.

12.4 Emploi du résultat

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Bénéfice de l'exercice	2'956.65	-8.33
Attribution à la réserve générale		
Report au bilan	2'956.65	-8.33
Bénéfice reporté au 31.12	44'334.04	44'342.37
Bénéfice reporté au 01.01	47'290.69	44'334.04

13. Organes et personnel

13.1 Organes

Au 31.12.2024, les gérants de Proconseil sont :

- M. Claude Baehler, président de Prométerre
- M. Dominique Longchamp, membre du comité de Prométerre
- M. Martin Pidoux, directeur de Prométerre
- M. Stéphane Teuscher, chef du département services & conseils de Prométerre

13.2 Infrastructures

L'entreprise est présente sur 4 sites : Aigle, Lausanne, Moudon, Yverdon-les-Bains.

13.3 Personnel

13.3.1 Mutations internes

À la suite de la création de l'association AgrolImpact en décembre 2023, les collaborateurs suivants ont été rattachés à Prométerre, dès le 1^{er} janvier 2024 :

Madame Aude Jarabo, Monsieur Pablo Bovy, Monsieur Téo Lemaitre.

13.3.2 Engagements

Monsieur Florian Favre a été engagé en tant que conseiller viticole à 50% à Aigle, dès le 1^{er} janvier.

Madame Joanne Degonda a été engagée en tant que biologiste à Lausanne à 80 %, dès le 1^{er} mars.

Monsieur Yvan Hodel a été engagé en tant que conseiller agricole en gestion à Yverdon à 80 %, dès le 1^{er} avril à Yverdon.

Madame Joëlle Matthey a été engagée en tant que secrétaire à Moudon à 60 %, dès le 1^{er} août.

Madame Elisa Blondel a été engagée en tant qu'assistante de direction et coordinatrice de la communication à Lausanne à 90 %, dès le 1^{er} octobre.

Monsieur Jérémy Sillanoli a été engagé en tant que conseiller agricole en production végétale à Yverdon à 100 %, dès le 1^{er} octobre.

Madame Ivana Zlatkovic a été engagée en tant que secrétaire à Lausanne à 100 % du 15 novembre au 30 juin 2025, en remplacement d'un congé maternité.

En 2024, deux stagiaires ont été engagées pour quelques mois, Madame Nina Davasse en estivage et Madame Jessica Kitissou en production végétale.

13.3.3 Départs

Monsieur Olivier Rochat, conseiller en agriculture bio en production animale à Yverdon, a cessé son activité le 29 février.

Monsieur Florian Noël, conseiller agricole en production végétale à Yverdon, a cessé son activité le 31 mars.

Monsieur Thomas Ravessoud, conseiller en biodiversité à Lausanne, a cessé son activité le 31 mars.

Madame Jessie Fonters, gérante de la FAPPAC et cheffe de projets Eau à Lausanne, a cessé son activité le 31 juillet.

Madame Audrey Nguyen-Cao, assistante de direction et coordinatrice communication à Lausanne, a cessé son activité le 31 octobre.

Unités de travail :

Fonctions	Effectif en unités de travail sur l'année 2023	Effectif en unités de travail sur l'année 2024
Total (ETP)	35.2	33.1
Nombre de collaborateurs (dont une apprentie) au 31 décembre 2024	47	46

Perspectives

Pour 2025, outre les activités habituelles, nous prévoyons de réaliser les actions suivantes :

- La journée grandes cultures et herbages aura lieu le 12 juin à Planche-Signal et le sujet principal de cette journée sera les sols en agriculture.
- A travers le secrétariat de l'association tenu par Proconseil, organisation de la Grande Fête de Marché Paysan, le 7 septembre 2025 à Vufflens-la-Ville
- Le podcast Podconseil se poursuivra en 2025 avec des épisodes consacrés à des sujets variés tels que le projet Agriculture et pollinisateurs, un retour sur les essais blé-féverole, ainsi que sur le rôle de la luzerne en production animale.
- Une journée Swiss No Till sera organisée à Aigle le 25 septembre. Ce sera également l'occasion de fêter les 30 ans de l'association. Cette journée aura un focus particulier sur la thématiques sol.
- Année de clôture du projet AgriPoll : événement de clôture lors de la journée du 12 juin JTGCH avec des conférences. 22 juin, résultat du projet présenté dans un autre événement, un séminaire scientifique en fin d'année ouvert à tous, des épisodes de podcast et des fiches de vulgarisation.
- Fin des projets Agro4esterie et Pestired pour les agriculteurs. Début des rapports finaux et monitoring des mesures.
- Poursuite de la collaboration avec Mandaterre pour les Bulletins d'irrigation
- Elaboration de fiches techniques pour le compostage du petit -lait
- Projet Interreg Woolshed espace alpin pour la valorisation de la laine
- Suite de la collaboration avec Agroscope et la DGAV pour l'élaboration des fiches techniques sur les cépages résistants.
- Déménagement des bureaux de Moudon.
- Optimisation de la communication de Proconseil afin d'informer aux mieux les agriculteurs et les différents partenaires du travail effectué au sein de l'entreprise.
- Utilisation de produits phytosanitaires seulement avec un permis de traiter valable. Il faudra définir comment Proconseil se place en tant qu'entité de formation pour ceux qui souhaitent renouveler le permis.